



Secret

Notes d'information MDN/FAC

Table des matières

Onglet Titre

Apperçu international et opérations

1. Environnement de sécurité mondial
2. Opérations en Europe Centrale et de l'Est
3. Opération IMPACT

Alliances principales

4. OTAN
5. NORAD

Forces armées canadiennes

6. Développement, mise sur pied et emploi d'une force
7. Recherche et sauvetage
8. La Marine royale canadienne
9. L'Armée canadienne
10. L'Aviation royale canadienne
11. Commandement des opérations interarmées du Canada
12. Commandement – Forces d'opérations spéciales du Canada
13. Renseignement de défense
14. Apperçu du système de justice militaire
15. Renouvellement de la défense
16. Intervenants de la défense

Approvisionnement

17. Processus d'approbation de projet
18. Projets d'approvisionnement principaux (Maritime)
19. Projets d'approvisionnement principaux (Terrestre)
20. Projets d'approvisionnement principaux (Aérien)
21. Projets d'approvisionnement principaux (Autre)





Secret

Personnel

- 22. Le rapport Deschamps sur l'inconduite sexuelle dans les Forces armées canadiennes
- 23. Malades et blessés
- 24. Transition à la vie civile
- 25. La Force de réserve
- 26. Programmes des Cadets et des Rangers juniors canadiens
- 27. Collège militaire royal de Saint-Jean

Infrastructure

- 28. Infrastructure de la défense
- 29. Projet de déménagement du COMFOSCAN





ENVIRONNEMENT DE SÉCURITÉ MONDIAL

APERÇU

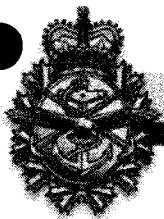
- La présente note de synthèse donne un aperçu général de l'environnement de sécurité mondial.

- Au cours des dernières années, l'environnement de sécurité mondial a évolué d'une manière qui a défié l'imagination des stratèges les plus avant-gardistes. Parallèlement, des problèmes de sécurité persistants continuent d'exiger de l'attention. De plus, des changements importants dans la distribution de la puissance, la démographie et la technologie dans le monde continueront d'entraîner des conséquences considérables sur l'environnement de sécurité qui pourraient en augmenter plus que jamais la complexité et les fluctuations.

ANALYSE

Problèmes de sécurité persistants et imprévus

- Les points chauds au Moyen-Orient, en Afrique, en Europe et en Asie continuent de poser une menace à la stabilité internationale. Les soulèvements imprévus qui enflamment le monde arabe depuis 2011 ont déstabilisé une grande partie du Moyen-Orient. Les difficultés posées par les États fragiles et l'extrémisme religieux persistent, comme le démontre l'instabilité en Syrie, en Irak et en Libye. Les rivalités religieuses ou sectaires (sunnites, chiites, chrétiens) et ethniques ou tribales, ainsi que l'intervention de puissances externes dont les objectifs sont radicalement différents, compliquent davantage ces conflits. L'essor du soi-disant État islamique en Irak et en Syrie (EIIS), une organisation terroriste visant à établir un califat qui remplacerait les États actuels, constitue une menace importante pour la stabilité régionale et mondiale. Les États-Unis sont à la tête d'une coalition de plus de 60 États dont l'objectif est d'affaiblir l'EIIS et, en définitive, de le vaincre. Comme bon nombre d'alliés de l'OTAN, l'Australie et les États du golfe Persique, le Canada fait partie de cette coalition anti-EIIS. Or, malgré les réussites qu'a affichées celle-ci, le groupe EIIS demeure bien enraciné, particulièrement en Syrie.
- En outre, la crise des réfugiés issue des guerres en Syrie et en Irak – la plus grande crise depuis la Seconde Guerre mondiale – a contraint les gouvernements européens et nord-américains à réfléchir sur la manière de composer avec les conséquences humanitaires de ces conflits. En particulier, les forces armées et les services de sécurité nationale ont été appelés à contribuer à l'aide humanitaire tout en réglant les questions de sécurité nationale.
- Dans plusieurs régions de l'Afrique, les mêmes difficultés liées aux États fragiles, à la mauvaise gouvernance, aux rivalités ethniques et à l'extrémisme religieux se posent. Bien qu'il dispose d'une architecture de sécurité plus perfectionnée que le Moyen-Orient (entre autres, grâce à l'Union africaine et la Communauté économique des états de l'Afrique de l'Ouest), le continent africain éprouve





néanmoins de la difficulté à régler les problèmes régionaux et requiert souvent de l'aide extérieure.

- Les attentats terroristes qui ont eu lieu au Canada, en France, en Belgique et en Australie entre 2014 et 2015 soulignent le danger persistant que posent les individus radicalisés qui sont influencés par la propagande de groupes terroristes tels que l'EIIS. Ces « loups solitaires » pousseront les services du renseignement, de sécurité et de défense à mieux collaborer afin de neutraliser cette menace qui est difficile à identifier. Cependant, la question qui se pose à plus long terme, et qui est intrinsèquement plus difficile, à savoir la manière de s'engager auprès de ceux qui se sentent marginalisés et exclus de la société, est la seule solution durable qui permettra de neutraliser ces menaces.
-

Difficultés intersectorielles : la technologie et les domaines émergents

- En plus des situations géopolitiques susmentionnées qui ont une incidence à court et à moyen terme, le rythme impressionnant de la découverte et de l'innovation scientifiques – l'augmentation d'un facteur de 43 millions de l'efficacité des ordinateurs depuis 1988 – ouvre des portes et pose des difficultés aux gouvernements aussi bien à l'échelle nationale qu'internationale. Les avancées technologiques dans certains domaines, dont l'impression tridimensionnelle, les lasers, la robotique et la nanotechnologie, transformeront nos sociétés et nos économies, ce qui pourrait tout aussi bien améliorer la stabilité de la sécurité mondiale ou la menacer.
- La sécurité de l'espace et du cyberspace présente des difficultés technologiques en matière de défense et de sécurité qui prennent de l'importance pour le Canada

SECRET RÉSERVÉ AUX CANADIENS



et ses alliés. Les cybermenaces d'États étrangers et d'acteurs non étatiques se multiplient et sont de plus en plus sophistiquées. Par exemple, 49 % des Canadiens ont été victimes de cybercrimes ou de comportements risqués sur Internet. Le personnel, les systèmes et les renseignements du gouvernement sont ciblés continuellement, et les adversaires potentiels procèdent au développement de technologies visant à s'attaquer aux ressources militaires.

- L'espace est d'une importance capitale pour la sécurité et la prospérité économique des États développés, et il est au cœur de la vie de tous les jours de la majorité des populations. Les ressources spatiales sont essentielles à toute puissance militaire moderne, notamment en ce qui concerne la surveillance, les communications et la recherche et sauvetage. Cependant, les gouvernements et acteurs non étatiques augmentent leur capacité à exploiter les vulnérabilités des ressources spatiales de diverses manières,

Des facteurs environnementaux, tels que les tempêtes géomagnétiques, peuvent également interrompre les services commerciaux ou militaires. De plus, compte tenu de la quantité d'objets détectables dans l'espace, dont le nombre dépasse les 22 000, le risque de collision entre les satellites et les débris en orbite terrestre est de plus en plus élevé.

Grandes tendances mondiales

- Les grandes tendances généralisées ajoutent un niveau de complexité à l'environnement de sécurité mondial. L'instabilité de l'économie mondiale pourrait avoir des conséquences graves sur la demande en ressources et l'évolution des structures commerciales et financières. L'incertitude économique augmentera puisque de nombreux États développés sont aux prises avec des problèmes liés à la dette et à la démographie et que les économies émergentes cherchent à combler des lacunes systémiques, notamment en ce qui concerne la corruption et les régimes de réglementation inadéquats. L'instabilité produira des craintes par rapport aux marchés qui pourraient miner la confiance nécessaire aux investissements et au développement continu; la croissance du PIB mondial de 2015 a été revue à la baisse, passant de 4,0 à 3,85 %, et il pourrait dégringoler encore compte tenu des prédictions du ralentissement économique de la Chine et des répercussions négatives qu'il pourrait avoir sur les États-Unis et l'Europe. L'incertitude quant à l'économie mondiale influencera sans doute les calculs géostratégiques, y compris ceux liés à la sécurité et à la défense, même si elle ne faisait que forcer les gouvernements occidentaux à restreindre leurs dépenses en matière de défense et de sécurité nationale.
- En outre, l'essor de nouvelles puissances ayant une portée mondiale,





- Les effets des changements climatiques et de la dégradation de l'environnement se font déjà sentir dans bon nombre de régions dans le monde, surtout dans l'Arctique. En effet, la surface des glaces de mer diminue de plus d'un pour cent par décennie depuis que l'on a commencé à faire des mesures par satellite en 1979. L'augmentation de l'activité qui s'ensuit engendre des difficultés connexes, telles que les interventions en cas de catastrophe, le dumping environnemental et la dégradation de l'environnement, ainsi qu'un besoin d'augmenter les ressources de recherche et sauvetage et de lutte contre l'espionnage, le crime organisé et d'autres activités illégales. En Afrique, au Moyen-Orient et en Asie, la pénurie d'eau compliquera les relations interétatiques, qui sont déjà tendues. De nombreuses personnes ont également noté une légère hausse du nombre et de la gravité des catastrophes naturelles liées au climat, tant à l'échelle nationale qu'internationale. Cette tendance se poursuivra et exigera une capacité à planifier, à déployer et à lancer des opérations d'aide que possèdent presque exclusivement les forces militaires professionnelles et bien équipées.

Conclusions

- La dynamique dans le cadre de l'environnement de sécurité sera de plus en plus complexe, brouillant les frontières entre la défense, la sécurité et les domaines nationaux et internationaux. Le rythme du changement sera souvent élevé et imprévisible. Les Forces armées canadiennes doivent demeurer flexibles, adaptables et bien placées pour répondre aux demandes de l'environnement de sécurité qui ne cesse d'évoluer.



OPÉRATIONS EN EUROPE CENTRALE ET DE L'EST

OBJET

- En 2014, la Russie a annexé la Crimée et a commencé à fomenter des agitations en Ukraine de l'Est. En réponse, l'OTAN a mis en œuvre des mesures d'assurance visant à renforcer la défense des alliés de l'OTAN en Europe centrale et de l'Est, à rassurer la population des pays alliés quant au soutien de l'OTAN et à dissuader la Russie de commettre d'autres agressions. L'opération REASSURANCE est la contribution du Canada aux mesures d'assurance de l'OTAN.
- Le Canada est également l'un des acteurs principaux des efforts internationaux visant à aider l'Ukraine face à l'agression russe. Dans le cadre de l'opération UNIFIER, le ministère de la Défense nationale (MDN) et les Forces armées canadiennes (FAC) participent à l'entraînement des militaires ukrainiens. Le Canada a également prêté assistance à l'Ukraine en lui faisant don d'équipement

CONTEXTE STRATÉGIQUE

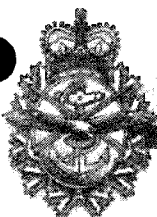
- À la suite de l'annexion illégale de la Crimée par la Russie au début de 2014 et compte tenu du soutien continu que cette dernière apporte aux groupes séparatistes en Ukraine de l'Est,

le Canada demeure à la tête des efforts de l'OTAN visant à rassurer ses alliés et partenaires de l'Europe centrale et de l'Est.

- La réponse du Canada comprend plusieurs volets : l'imposition d'une diversité de sanctions visant les responsables de la crise et certains secteurs clés de l'économie russe, l'apport de plus de 315 millions de dollars pour favoriser la croissance économique et la stabilité en Ukraine et la conduite de deux opérations des Forces armées canadiennes (FAC) dans la région, soit l'opération REASSURANCE et l'opération UNIFIER. La première opération constitue la contribution du Canada aux mesures d'assurance de l'OTAN tandis que la deuxième consiste à offrir de l'entraînement aux forces armées ukrainiennes dans le cadre d'exercices bilatéraux.

SOUTIEN DU CANADA AUX MESURES D'ASSURANCE DE L'OTAN

- Depuis mai 2014, l'OTAN prend des mesures afin d'acquiescer de l'assurance dans le domaine aérien, notamment en déployant des aéronefs en Roumanie pour y mener des entraînements et en effectuant des patrouilles aériennes plus rigoureuses dans les pays baltes à l'aide de chasseurs alliés. L'alliance a

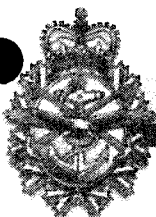


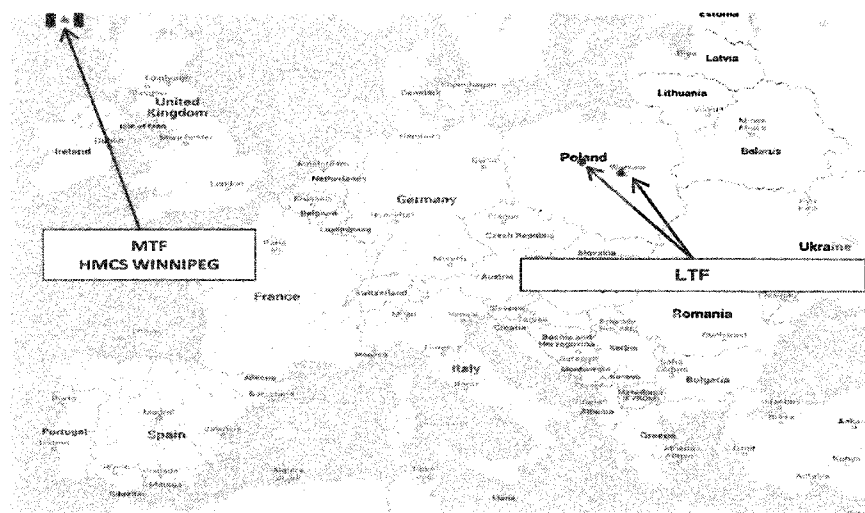
CONFIDENTIEL



également entamé des vols de surveillance à l'aide d'avions dotés d'un système aéroporté d'alerte et de contrôle (AWACS) et des vols de patrouille maritime sur le flanc Est du territoire des alliés.

- Quant à l'assurance en mer, l'OTAN a déployé des forces navales permanentes (SNF) qui mènent des patrouilles dans l'Atlantique oriental ainsi que dans les mers Baltique, Noire et Méditerranée.
- De plus, le nombre d'exercices que mène l'OTAN a augmenté. Les exercices, qui permettent aux alliés et à leurs partenaires d'améliorer leur capacité à travailler les uns avec les autres, présentent l'occasion de démontrer la capacité de l'OTAN à répondre à des menaces potentielles. Ces exercices se déroulent sur terre, sur mer et dans les airs. Les scénarios portent sur deux des tâches principales de l'OTAN, soit la défense collective et la gestion de crises. Du 21 octobre au 6 novembre 2015, l'OTAN réalisera l'exercice TRIDENT JUNCTURE, le plus grand exercice que cette organisation ait mené depuis au moins une décennie : plus de 34 000 militaires des alliés et de pays partenaires y participeront.
- Opération REASSURANCE. Approuvée jusqu'au 30 juin 2016, l'opération REASSURANCE est la contribution du Canada aux mesures d'assurance de l'OTAN. En 2014, le Canada a effectué le déploiement de forces terrestres, maritimes et aériennes dans le cadre de cette opération. La force opérationnelle terrestre (FOT) assure une présence dans la région puisque des membres de l'Armée canadienne sont en Pologne afin de participer à de nombreux exercices d'entraînement bilatéraux et de l'OTAN dans la région. La force opérationnelle maritime (FOM) assure une présence continue au sein des forces navales permanentes de l'OTAN. La force opérationnelle aérienne (FOA), qui était composée d'un détachement de chasseurs (six CF18 et 200 militaires), a mené tout d'abord ses opérations à partir de la Roumanie, où elle a réalisé des entraînements bilatéraux, puis à partir de la Lituanie, où elle a participé aux opérations de police aérienne en Estonie, en Lettonie et en Lituanie. La FOA est rentrée au Canada au début de 2015.
- Le mandat de l'opération REASSURANCE des FAC échoit le 30 juin 2016. En ce moment, les FAC apportent à la mission les ressources suivantes :
 - une frégate de la classe HALIFAX (en ce moment le NCSM WINNIPEG) participe à des exercices et mène des opérations de sécurité maritime et de lutte contre le terrorisme dans le cadre de la SNF de l'OTAN;
 - environ 220 militaires (une compagnie d'infanterie légère) stationnés dans le secteur d'entraînement Drawsko Pomorskie, en Pologne, mènent des entraînements dans la région et assurent une présence continue en Europe centrale et de l'Est sous l'égide de l'OTAN;
 - un certain nombre d'officiers d'état-major qui apportent un renfort dans les divers quartiers généraux de l'OTAN.





(Aperçu : début octobre 2015)

ASSISTANCE APPORTÉE À L'UKRAINE

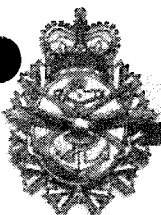
- D'autres mesures ont été prises pour soutenir l'Ukraine. L'OTAN a suspendu toute coopération avec la Russie et envoyé des messages forts à ses hauts dirigeants. De plus, l'OTAN cultive davantage ses relations avec les dirigeants civils et militaires ukrainiens et intensifie les efforts visant à renforcer la capacité des forces armées de l'Ukraine, notamment à l'aide d'entraînements et d'exercices interarmées.
- Jusqu'à présent, le Canada a prêté assistance à l'Ukraine en matière de sécurité de la manière suivante :
 - un don d'équipement non létal d'une valeur de près de 16 millions de dollars aux forces ukrainiennes;
 -
 -
 -
 - le déploiement d'environ 200 membres des FAC en Ukraine afin d'élaborer et d'exécuter des entraînements militaires et des programmes de renforcement des capacités dans le cadre de l'opération UNIFIER.
- Opération UNIFIER. Approuvée jusqu'au 31 mars 2017, l'opération UNIFIER est menée principalement à partir de Yavoriv, dans l'Ouest de l'Ukraine. Elle comporte plusieurs volets, dont l'entraînement de petites équipes, l'entraînement à la neutralisation des explosifs et munitions et à la neutralisation d'engins



explosifs improvisés, les séances de professionnalisation de la police militaire, l'entraînement de sécurité des vols, l'entraînement médical, la modernisation des systèmes de logistique et des cours de perfectionnement professionnel offerts dans le cadre du Programme d'instruction et de coopération militaires du ministère de la Défense nationale.



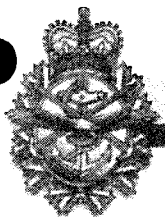
- Afin de traiter le grand volume de demandes d'assistance militaire de l'Ukraine, le Canada travail en étroite collaboration avec des alliés aux vues similaires dans le cadre de deux instances de coordination.
 - *Commission mixte multinationale* (Ukraine, États-Unis, Canada, Royaume-Uni et Lituanie). En février 2015, le Canada s'est joint à la Commission mixte multinationale sur le renforcement des capacités, qui sert de centre de coordination pour les demandes d'aide en matière de sécurité de l'Ukraine. La Commission comprend plusieurs sous-comités, dont le Sous-comité chargé de la police militaire qui est dirigé par le Canada.





- Groupe multinational interarmées d'entraînement – Ukraine (Joint Multinational Training Group – Ukraine [JMTG-U])

- Le gouvernement du Canada devra continuer de donner des directives concernant les nouvelles demandes d'assistance militaire de l'Ukraine.





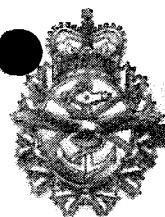
OPERATION IMPACT

APERÇU

- En réponse à la crise humanitaire et aux problèmes de sécurité en Irak, le gouvernement a demandé aux Forces armées canadiennes (FAC), le 15 août 2014, de participer aux efforts internationaux visant à aider le gouvernement de l'Irak à lutter contre le groupe État islamique en Irak et en Syrie (EIIS).
- En plus d'effectuer le transport aérien en Irak du Nord de fournitures militaires provenant de pays donateurs, les FAC contribuent également en offrant des conseils aux forces de sécurité irakiennes et en les aidant afin qu'elles puissent contrer l'EIIS de manière efficace. Les FAC participent aussi aux opérations aériennes contre l'EIIS en Irak et en Syrie, et elles fournissent du personnel expert en planification et en liaison au quartier général de la coalition.
- Le Canada est un partenaire de confiance dans la lutte de la coalition mondiale contre le groupe EIIS, et l'opération que les FAC mènent en Irak, l'Opération IMPACT, représente une contribution considérable aux efforts multinationaux visant à contrer la menace que pose l'EIIS et à assurer la paix et la stabilité dans la région.

CONTEXTE

- Au printemps 2014, le groupe militant extrémiste a commencé à s'emparer de territoires en Irak, particulièrement dans l'Ouest et le Nord, repoussant les forces de sécurité irakienne et créant une crise humanitaire profonde et un problème de sécurité grave.
- En réponse à la demande d'aide internationale du gouvernement de l'Irak, le gouvernement du Canada a autorisé les FAC à se joindre aux efforts internationaux visant à appuyer les forces de sécurité irakiennes, qui sont composées des forces étatiques irakiennes et des forces de sécurité kurdes, y compris les peshmergas, dans la lutte contre le groupe EIIS. Les peshmergas constituent les forces armées du Kurdistan autonome d'Irak seulement; ils ont prêté allégeance au gouvernement régional du Kurdistan, qui ne comprend ni le Parti des travailleurs du Kurdistan, en Turquie, ni les forces kurdes syriennes.
- L'aide qu'apportent les FAC en Irak comprend trois volets principaux :
 1. *Transport aérien de fournitures militaires provenant de pays donateurs pour les forces de sécurité situées dans le Nord de l'Irak*





- Les Forces armées canadiennes (FAC) ont déployé les capacités suivantes à afin d'assurer la livraison en Irak de fournitures militaires de pays donateurs :
 - 1 avion CC130J Hercules
 - 1 avion CC177 Globemaster III
 - Une centaine de membres des FAC, dont du personnel de bord, des techniciens et des spécialistes de la logistique.
- Du 28 août au 26 septembre 2014, on a réalisé 25 vols et livré en Irak plus de 1 600 000 de livres de fournitures militaires
- Cette mission est terminée.

2. Conseiller et assister les forces de sécurité irakiennes

- En septembre 2014, environ 70 membres des FAC ont été envoyés en Irak afin de conseiller et d'assister les forces de sécurité irakiennes pour qu'elles puissent contrer efficacement l'EIIS.

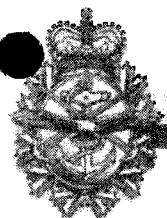
3. Opérations aériennes

- En octobre 2014, environ 600 membres des FAC ont participé à un déploiement dans le cadre de l'Opération IMPACT afin de réaliser ce qui suit :
 - Appuyer et mener des frappes aériennes contre l'EIIS en Irak
 - Fournir des capacités de renseignement, surveillance et reconnaissance
 - Fournir du personnel de liaison et de planification qui travaille au quartier général de la coalition dirigée par les États-Unis
- Au cours des opérations aériennes de l'Opération IMPACT, les ressources suivantes ont été utilisées :
 - 6 chasseurs CF188 Hornet ainsi que le personnel navigant et les éléments de soutien logistique connexes
 - 1 ravitailleur air-air CC150T Polaris
 - 2 appareils de surveillance CP 140 Aurora
- Bien que les opérations aériennes de l'Opération IMPACT n'aient visé au départ que l'Irak, la mission a été élargie le 30 mars 2015 de manière à comprendre la Syrie.
- Le 25 octobre 2015, la Force opérationnelle aérienne-Irak avait réalisé 1669 sorties, dont 309 missions de reconnaissance et 291 missions de ravitaillement, assurant la livraison de près de 17 343 000 livres de carburant pour les appareils de la coalition. Les chasseurs canadiens ont réalisé 1069 de ces sorties.

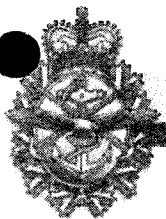


ANALYSE

- L'Opération IMPACT a placé le Canada à l'avant-scène des efforts internationaux qui visent à contrer la menace que pose le groupe EIIS à la sécurité régionale et internationale et fait de lui un partenaire de confiance de la coalition de lutte contre l'EIIS dirigée par les États-Unis. En plus de conseiller et d'assister les forces de sécurité irakiennes afin qu'elles défendent efficacement leurs lignes contre l'EIIS et de planifier des opérations offensives localisées, les FAC participent activement aux opérations aériennes de la coalition qui visent l'EIIS en Irak et en Syrie. Les frappes contre l'équipement et les positions de combat de l'EIIS affaiblissent sa capacité de combat et l'empêchent de trouver des refuges à partir desquels lancer ses opérations dans la région.
- Le mandat actuel de l'Opération IMPACT expire le 30 mars 2016. Au 15 septembre 2015, le coût total de la mission s'élevait à millions de dollars.







SECRET



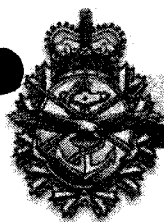
LE CANADA ET L'ORGANISATION DU TRAITÉ DE L'ATLANTIQUE NORD

OBJET

- L'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) est la pierre angulaire de la position canadienne en matière de défense et de sécurité.
- Le Canada est un membre fondateur de l'Alliance et, à ce titre, il a contribué à toutes les opérations de l'OTAN, sauf une, depuis la création de l'Alliance il y a quelque 60 ans.
- Aujourd'hui, le Canada est au premier plan des efforts de réforme et de transformation de l'OTAN visant à faire en sorte qu'elle soit apte à relever les défis modernes en matière de sécurité.

CONTEXTE

- L'OTAN est une alliance politique et militaire dont les principaux objectifs consistent à assurer la défense collective de ses membres et à maintenir la paix et la sécurité dans le secteur de l'Atlantique Nord.
- Cet objectif fondamental et durable est atteint au moyen des trois tâches essentielles de l'Alliance, soit la défense collective, la gestion des crises à l'échelle mondiale et la sécurité commune par l'entremise de partenariats.
- Depuis la fin de la guerre froide, l'OTAN a contribué à plusieurs missions et opérations militaires en Europe et à proximité de celle-ci, notamment en Europe de l'Est, en Afghanistan, dans les Balkans ainsi que dans l'espace aérien au-dessus de la Libye. Elle a également accru ses efforts pour contrer la menace grandissante que représentent les enjeux émergents en matière de sécurité, comme le terrorisme, la prolifération des missiles balistiques et les cyberattaques.
- L'OTAN tient compte du contexte international en constante évolution en matière de sécurité, et établit constamment des partenariats avec un large éventail de pays et d'institutions internationales, notamment l'Union européenne, les Nations Unies et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe. L'Organisation collabore actuellement avec plus de 40 pays à l'échelle mondiale.
- À titre de membre de l'Alliance, le Canada dispose d'un instrument militaire et politique efficace qui l'aide à atteindre ses trois objectifs stratégiques en matière de défense et de sécurité : défendre le Canada, défendre l'Amérique du Nord, et faire preuve de leadership à l'étranger. L'Alliance constitue également un forum international utile par l'entremise duquel on peut mobiliser les autres nations sur des enjeux de défense et de sécurité dans le cadre de programmes de partenariats de l'OTAN.

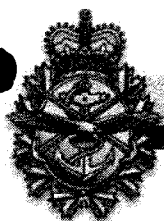




- Sur le plan militaire, l'OTAN est essentielle à l'interopérabilité des Forces armées canadiennes (FAC) avec ses alliés. L'OTAN offre également un important forum politique au sein duquel le Canada peut présenter ses points de vue et ses intérêts et dégager un consensus au sujet des enjeux de l'heure. Enfin, l'OTAN permet également au Canada de maximiser son échange d'information et, de façon plus générale, de renforcer ses relations bilatérales avec ses alliés.

Structure de l'OTAN

- Le principe du **consensus** est la base unique de la prise de décisions à l'OTAN. Les membres doivent donc discuter de leurs points de vue et tenir des consultations jusqu'à l'atteinte d'une décision mutuelle. Une « décision de l'OTAN » est l'expression de la volonté collective de tous les États membres.
- Au siège de l'OTAN à Bruxelles, en Belgique, des **délégations nationales** disposant d'un statut comparable aux ambassades représentent quotidiennement les intérêts du gouvernement de leur pays respectif. De plus, chaque membre est représenté par un ambassadeur au sein du Conseil de l'Atlantique Nord, le principal organe de décision politique à l'OTAN. M^{me} Kerry Buck est actuellement l'ambassadrice du Canada à l'OTAN.
- L'OTAN est gérée par une administration permanente et neutre appelée le **Secrétariat international**. Cet organe offre un soutien aux délégations nationales et contribue à la mise en œuvre de décisions prises aux divers échelons des comités, tout en assurant la poursuite du processus global d'établissement d'un consensus et de prise de décisions au sein de l'Alliance.
- Le **secrétaire général** de l'OTAN, le plus haut fonctionnaire de l'Alliance, supervise le Secrétariat international. Le poste est actuellement occupé par Jens Stoltenberg, ancien premier ministre de la Norvège, qui est chargé de piloter le processus de consultation et de prise de décision de l'Alliance et de faire en sorte que les décisions soient exécutées.
- L'OTAN dispose également d'une **structure de commandement** responsable de l'exécution des décisions politiques ayant des répercussions militaires. La structure de commandement de l'OTAN comporte trois éléments clés : (i) le Comité militaire, (ii) l'État-major militaire international et (iii) les commandements stratégiques.
- Les **forces militaires** des membres de l'OTAN sont mises à la disposition de l'Alliance lorsque le gouvernement national a approuvé leur déploiement. Les forces d'une nation relèvent du commandement et du contrôle de l'OTAN tout en conservant leur lien avec les autorités de commandement nationales (p. ex., les opérations des forces peuvent devoir respecter des restrictions nationales).





L'empreinte du Canada à l'OTAN

- La délégation nationale du Canada à l'OTAN est dirigée par l'ambassadrice Kerry Buck, et la section militaire est dirigée par le vice-amiral Robert Davidson. En plus de la délégation nationale du Canada au siège de l'OTAN, 225 membres des FAC occupent des postes au sein de l'OTAN à l'échelle mondiale. Ce nombre ne comprend pas les militaires déployés pour des opérations de l'OTAN.
- Depuis 2014, le Canada fournit environ 6 p. 100 du budget de l'OTAN consacré à l'investissement et aux opérations. Avec une contribution annuelle d'environ 146 millions de dollars canadiens, le Canada est au sixième rang des contributeurs financiers parmi les alliés.

RÉUNIONS DE L'OTAN

- **Sommets.** Les chefs d'État et de gouvernement se réunissent régulièrement pour offrir une orientation quant aux activités de l'OTAN. Les sommets sont tenus environ tous les deux ans. Ils servent de forums pour présenter de nouvelles politiques, de nouveaux partenaires et de nouvelles stratégies. L'orientation de haut niveau qu'offrent ces sommets guide le travail relatif à divers dossiers et initiatives, lesquels font l'objet de discussions dans le cadre de réunions de suivi des ministres des Affaires étrangères et de la Défense. Le prochain sommet aura lieu à Varsovie, en Pologne, les 8 et 9 juillet 2016.
- **Les réunions des ministres de la Défense**, tenues trois fois par année, permettent aux ministres de la Défense de rencontrer leurs homologues provenant de nations alliées. Dans le cadre de ces réunions, les ministres sont informés des progrès réalisés par rapport aux principaux dossiers et doivent fournir une orientation quant à des initiatives particulières ou encore promouvoir celles-ci. La prochaine réunion des ministres de la Défense aura lieu à Bruxelles, en Belgique, les 10 et 11 février 2016.
- **Format du Comité militaire en session des chefs d'état-major (MC/CS).** La présidence du Comité militaire invite les 28 chefs d'état-major de l'OTAN à se réunir 3 fois par année en vue d'obtenir des conseils militaires sur des enjeux qui seront abordés au cours des réunions des ministres de la Défense. Le prochain MC/CS se réunira à Bruxelles, en Belgique, les 20 et 21 janvier 2016.
- **Les réunions des ministres des Affaires étrangères**, tenues 2 fois par année, permettent aux ministres des Affaires étrangères de rencontrer leurs homologues provenant des 28 nations membres. Dans le cadre de ces réunions, les ministres sont informés des progrès réalisés par rapport aux principaux dossiers et doivent fournir une orientation quant à des initiatives particulières ou encore promouvoir celles-ci. La prochaine réunion des ministres des Affaires étrangères aura lieu à Bruxelles, en Belgique, les 1^{er} et 2 décembre 2015.





ANALYSE

Dans les prochains mois, à moins d'un an avant le sommet de Varsovie en juillet 2016, le programme de l'OTAN sera axé sur les trois enjeux suivants :

- Mise en œuvre du plan d'action « réactivité » (RAP) de l'OTAN. Approuvé au sommet du pays de Galles en 2014, le RAP vise à répondre au contexte changeant en matière de sécurité en Europe et au-delà de celle-ci, en particulier aux défis posés par la Russie et par l'instabilité à la périphérie sud du territoire de l'Alliance. Le plan consiste en des mesures d'assurance et des mesures d'adaptation à moyen et à long terme. Les mesures d'assurance comprennent une présence aérienne, terrestre et maritime continue, soutenue par une activité militaire significative dans l'est de l'Alliance, en vue de rassurer les alliées dans l'est et de décourager les activités militaires russes dans la région. Les mesures d'adaptation, notamment la création d'une Force opérationnelle interarmées à très haut niveau de préparation et l'établissement d'unités d'intégration des forces OTAN sur le territoire des alliés présentant une menace militaire possible, visent à doter l'Alliance des outils nécessaires pour répondre entièrement aux défis en matière de sécurité en constante évolution auxquels elle pourrait faire face dans les années à venir.
- Adaptation à long terme de l'OTAN. La mise en œuvre du RAP consolidera la capacité de l'Alliance à exécuter deux de ses trois tâches principales : la défense collective et la gestion de crise.
- Mise en œuvre de l'engagement en matière d'investissements de défense. Approuvé au sommet du pays de Galles en 2014, l'engagement en matière d'investissement de défense vise à renverser la tendance de la chute des dépenses en matière de défense, à optimiser l'utilisation des fonds accessibles et à promouvoir un partage plus équilibré des coûts et des responsabilités à l'échelle de l'Alliance. Les alliées ont convenu d'un objectif ambitieux de 2 p. 100 de leur produit intérieur brut consacré aux dépenses de défense, dont 20 p. 100 seront réservés à l'acquisition de nouveaux équipements majeurs et à la recherche et développement connexes.

SANS CLASSIFICATION



NORAD

APERÇU

- Le Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord (NORAD) est la pierre angulaire de la relation de défense bilatérale entre le Canada et les États-Unis.
- Le NORAD a lancé de nombreuses initiatives au cours des dernières années, notamment l'Examen stratégique du NORAD, afin de s'assurer qu'il peut s'adapter aux nouvelles menaces contre l'Amérique du Nord.
- recommandations présentées à la suite de l'Examen stratégique du NORAD
- Vous recevrez séparément de plus amples informations sur l'opération NOBLE EAGLE, la mission de défense de l'Amérique du Nord du NORAD contre les attaques aériennes asymétriques mettant en cause des aéronefs civils.

CONTEXTE

- Le NORAD est une organisation militaire binationale officiellement mise en place pour effectuer la surveillance et le contrôle de l'espace aérien du Canada et des États-Unis. L'Accord du NORAD a été signé pour la première fois par les gouvernements du Canada et des États-Unis le 12 mai 1958. Bien que cet accord ait été renouvelé à dix reprises depuis cette date, le libellé d'origine n'a fait l'objet que de quatre grandes modifications. La dernière modification importante de l'Accord du NORAD a eu lieu en 2006. À ce jour, le NORAD demeure le fondement de la relation de défense bilatérale entre nos deux pays depuis plus de 55 ans.
- Le NORAD est le seul commandement binational au monde ayant une structure intégrée dirigée par un commandant américain et un commandant adjoint canadien, postes qu'occupent actuellement l'amiral William « Bill » Gortney et le lieutenant-général Pierre St-Amand, respectivement.
- Le commandant du NORAD relève tant du Canada que des États-Unis. Dans le système canadien, le commandant du NORAD relève du gouvernement par l'intermédiaire du chef d'état-major de la défense. Les recommandations et les rapports sur l'état de préparation sont donc envoyés au chef d'état-major de la défense qui est chargé, en consultation avec les intervenants concernés, de les porter à l'attention du ministre de la Défense nationale, s'il y a lieu.
- En 2006, le Canada et les États-Unis ont convenu de renouveler l'Accord du NORAD à perpétuité. Les deux pays se sont également entendus pour ajouter une





mission d'alerte maritime aux rôles existants du NORAD en matière d'alerte et de contrôle aérospatiaux. Aujourd'hui, le NORAD surveille et suit les objets aériens d'origine humaine en plus de détecter, de valider et de signaler les éventuelles attaques d'aéronefs, de missiles et de véhicules spatiaux, notamment les satellites et les débris spatiaux, contre l'Amérique du Nord.

- On compte à l'heure actuelle environ 300 membres des Forces armées canadiennes (FAC) au quartier général du NORAD situé à la base aérienne Peterson à Colorado Springs, au Colorado, et environ membres des FAC au Canada qui se consacrent aux tâches du NORAD. Cette étroite collaboration au sein du commandement a donné lieu à une interopérabilité sans précédent entre nos deux pays.

ANALYSE

•

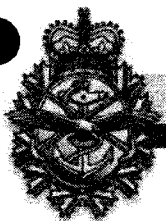
•

Le NORAD a donc lancé de nombreuses initiatives au cours des dernières années pour s'assurer de demeurer « toujours aussi pertinent, toujours en évolution », selon l'ancien commandant du NORAD, le général Charles Jacoby.

- En juin 2013, le NORAD a entrepris un vaste exercice d'Examen stratégique visant à s'assurer que ce commandement peut relever les nouveaux défis tout en continuant d'accomplir les missions qui lui ont été assignées. Le rapport final a été signé par l'ancien commandant du NORAD en décembre 2014. À la suite de l'Examen stratégique du NORAD,

Le chef d'état-major de la défense et le chef de l'état-major interarmées (CJCS) américain ont accepté le rapport final

•





- Afin de coordonner les efforts relativement à la le MDN a mis sur pied le Comité directeur du NORAD en matière de défense, dirigé au niveau du directeur général/deux étoiles. Ce comité servira de point central pour recueillir, consolider et examiner les enjeux du NORAD de façon générale afin d'élaborer la position du Canada et de présenter des recommandations aux décideurs.
- De plus,





DÉVELOPPEMENT, MISE SUR PIED ET EMPLOI D'UNE FORCE

OBJET

- La présente note de synthèse offre un aperçu de la façon dont les Forces armées canadiennes se préparent en vue d'accomplir leurs missions.
- Le **développement d'une force** fait référence à la planification requise pour s'assurer que les forces armées ont les capacités nécessaires pour respecter les directives du gouvernement.
- La **mise sur pied d'une force** fait référence au recrutement, à la préparation et à l'entraînement des forces armées en vue de mener leurs missions opérationnelles.
- L'**emploi d'une force** représente le commandement, le contrôle et le maintien en puissance des forces armées dans un contexte opérationnel.

Le développement d'une force, la mise sur pied d'une force et l'emploi d'une force sont des concepts clés qui permettent de comprendre de quelle façon les Forces armées canadiennes se préparent en vue de l'accomplissement de leurs missions au nom du gouvernement du Canada. Même si elles semblent avoir lieu de façon linéaire, les activités liées à chacun de ces concepts sont des processus itératifs qui s'influencent entre eux.

DÉVELOPPEMENT D'UNE FORCE :

Le développement d'une force englobe toutes les activités et les processus liés à l'établissement, à la conceptualisation et à la mise en œuvre de changements aux capacités militaires ou aux développements de nouvelles capacités pour s'assurer que les forces armées ont les capacités nécessaires pour respecter l'orientation stratégique en la matière du gouvernement. Le processus de développement d'une force commence avec l'examen de la politique du gouvernement, notamment les rôles et les missions attribués aux Forces armées canadiennes. À partir de cet examen, des scénarios sont conçus afin de mettre à l'épreuve les capacités existantes des forces armées en fonction des possibles missions ou situations qu'elles pourraient vraisemblablement se voir confier afin de respecter l'orientation ou la directive du gouvernement. Cet exercice de mise à l'épreuve permet aux forces armées de cerner des lacunes sur le plan des capacités où de nouveaux ou de plus amples investissements sont nécessaires, de cibler des capacités excédentaires dont on n'a plus besoin ou de valider des plans liés au développement ou au maintien en puissance de capacités existantes. Les conclusions de cet exercice sont consolidées dans des lignes directrices présentées au sein de l'ensemble des forces armées afin d'orienter la planification, les investissements, les approvisionnements et les mesures à prendre nécessaires en vue de l'acquisition, du

SECRET



développement et de l'intégration des capacités au sein de la structure des forces armées.

Dans les Forces armées canadiennes, ce type de développement de forces est ce qu'on appelle la planification fondée sur les capacités et représente un effort qui s'échelonne sur plusieurs années qui est généralement effectué en fonction de cycles de trois ans. Cela permet d'effectuer une évaluation continue et d'apporter des ajustements à la planification des capacités. Le développement d'une force repose sur les changements aux politiques, l'évolution de l'environnement de sécurité et les leçons retenues des opérations. Bien que les commandements d'armée (Marine royale canadienne, Aviation royale canadienne et Armée canadienne) et les autres organisations au sein de la Défense nationale lancent, gèrent et mettent en œuvre des programmes de développement de forces propres à leurs besoins, le **chef – Développement des Forces** au sein de l'organisation du vice-chef d'état-major de la défense représente le principal point central en matière de développement des forces et de l'harmonisation, de la synchronisation et de l'intégration des principales activités de développement des forces au sein de la Défense afin d'assurer le développement des capacités nécessaires pour accomplir les rôles et les missions que le gouvernement confie aux Forces armées canadiennes.

MISE SUR PIED D'UNE FORCE :

En gros, la mise sur pied d'une force englobe toutes les activités allant du recrutement de militaires à leur déploiement éventuel au sein d'une force militaire prête à mener à bien des opérations. Avant que les forces soient prêtes à prendre part à un déploiement opérationnel, elles doivent être mises sur pied, équipées, entraînées et qualifiées pour remplir leurs fonctions. Cela relève de la mise sur pied d'une force. Habituellement, les activités de mise sur pied d'une force englobent l'instruction individuelle afin d'apprendre aux militaires les compétences de base nécessaires pour être un bon soldat (p. ex., les premiers soins, le maniement des armes et l'instruction propre au métier), l'instruction collective afin d'apprendre aux soldats à travailler ensemble dans le cadre de formations plus vastes et d'exercices, ce qui permet de simuler des situations réelles en vue de préparer les forces armées à certains types de missions, scénarios et déploiements opérationnels. La maintenance de l'équipement nécessaire pour permettre aux forces armées d'accomplir leurs fonctions représente une autre activité clé de la mise sur pied d'une force. Toutes ces activités reposent sur la politique stratégique de défense, le processus de développement d'une force et les lignes directrices qui découlent de ce dernier.

La mise sur pied d'une force est la principale responsabilité des **commandements d'armée (Marine royale canadienne, Aviation royale canadienne et Armée canadienne)** et est également assurée par le **Commandement du personnel militaire** et le **Commandement du renseignement des Forces canadiennes**, entre autres. Ces organisations sont ce qu'on appelle souvent les « responsables de la mise sur pied d'une force ». En réalisant les activités mentionnées précédemment, ces responsables de la mise sur pied d'une force sont en mesure de préparer les forces armées à maintenir différents niveaux de disponibilité opérationnelle. La disponibilité opérationnelle consiste





en l'état de préparation et en la souplesse des forces armées à être déployées rapidement à la demande du gouvernement. La disponibilité opérationnelle est directement liée à l'orientation stratégique du gouvernement relativement aux Forces armées canadiennes. L'orientation du gouvernement en ce qui concerne l'ampleur, le nombre et la durée des missions de même que la rapidité avec laquelle les forces armées sont prêtes à être déployées fournissent des informations utiles pour les activités de mise de pied d'une force en vue de permettre aux forces armées d'atteindre le niveau de disponibilité opérationnelle nécessaire pour respecter cette orientation de manière efficace. Les Forces armées canadiennes gèrent la disponibilité opérationnelle en fonction d'une approche fondée sur des paliers allant de faible à élevé. Les forces qui ont un niveau de préparation élevé sont prêtes à être déployées à court préavis¹ alors que les unités qui ont un niveau de préparation faible ont besoin de plus de temps pour s'entraîner et se préparer (c'est-à-dire être mises sur pied) en vue d'un déploiement.

EMPLOI D'UNE FORCE :

L'emploi d'une force représente le commandement, le contrôle et le maintien en puissance des forces armées dans un contexte opérationnel. Lorsque les responsables de la mise sur pied des forces ont constitué, entraîné et équipé des forces à un certain niveau de disponibilité opérationnelle et que celles-ci ont les aptitudes nécessaires, ces dernières sont allouées aux responsables de l'emploi des forces qui assureront le commandement et le contrôle de ces forces et les dirigeront dans le cadre des opérations. Bien que l'emploi des forces soit en grande partie associé au commandement et au contrôle des forces armées dans le cadre des opérations, il englobe aussi l'ensemble de la planification opérationnelle de même que l'appui et le maintien en puissance des forces assignées à un responsable de l'emploi des forces dans le cadre des opérations. Les leçons retenues dans le cadre des opérations sont transmises à la communauté du développement et de la mise sur pied des forces afin d'aider à améliorer la façon dont les forces sont développées et mises sur pied en vue de leur emploi.

Le Commandement des opérations interarmées du Canada (COIC) et le Commandement des Forces d'opérations spéciales du Canada (COMFOSCAN) sont les principaux responsables de l'emploi des forces au sein des Forces armées canadiennes. Ces responsables assurent le commandement et le contrôle des forces conformément aux directives du ministère et du chef d'état-major de la défense et

¹ La « disponibilité opérationnelle élevée » peut différer selon le type d'opération. Par exemple,

habituellement élevée :	Les équipes de recherche et sauvetage prendront pour intervenir dans le cas de situations d'urgence. Les forces d'intervention immédiate qui prêtent main-forte aux autorités civiles dans le cas d'une crise intérieure sont prêtes à être déployées et à venir en aide aux autorités civiles en	Dans le cas d'opérations internationales plus complexes, une disponibilité opérationnelle élevée	Dans le cas
	d'une opération d'évacuation de non-combattants menée afin de retirer		

Les forces qui maintiennent un niveau de disponibilité opérationnelle élevée qui sont appelées à être déployées dans le cadre d'opérations de contingence internationales pourraient le faire

SECRET



délèguent cette autorité aux commandants des composantes, des forces opérationnelles et des unités en vue de leur confier différentes responsabilités pour permettre aux forces de mener à bien leurs missions.

Activité	Qui?	Quoi?
Développement d'une force	Le chef – Développement des Forces assure la coordination des activités de développement des forces au sein de la Défense. D'autres organisations au sein de la Défense lancent, gèrent et mettent en œuvre des programmes de développement des forces propres à leurs besoins.	Planification visant à s'assurer que les forces armées ont les capacités nécessaires pour respecter les directives du gouvernement.
Mise sur pied d'une force	Marine royale canadienne, Aviation royale canadienne, Commandement du personnel militaire, Commandement du renseignement des Forces canadiennes	Recrutement, préparation et entraînement des forces armées. Maintenance de l'équipement.
Emploi d'une force	Commandement des opérations interarmées du Canada, Commandement – Forces d'opérations spéciales du Canada	Commandement, contrôle et maintien en puissance des forces armées dans un contexte opérationnel.

Leçons retenues dans le cadre d'opérations



RECHERCHE ET SAUVETAGE

ENJEU

- Le Canada possède l'une des plus grandes zones de responsabilité en matière de recherche et de sauvetage au monde. En moyenne, par année, le système de recherche et de sauvetage du Canada, qui comprend des partenaires fédéraux, provinciaux et territoriaux, répond à plus de 15 000 appels et vient en aide à plus de 25 000 personnes.
- La Défense nationale, en collaboration avec des partenaires fédéraux en recherche et sauvetage, a récemment entrepris une série d'activités pour améliorer la coordination et les interventions en matière de recherche et de sauvetage de manière à ce que les Forces armées canadiennes (FAC) soient bien positionnées pour intervenir en cas d'incident de recherche et de sauvetage n'importe où dans la zone de responsabilité du Canada et qu'elles perpétuent leur tradition d'excellence.

CONTEXTE

- La zone de responsabilité fédérale du Canada en matière de recherche et de sauvetage (R-S) s'étend sur plus de 18 millions de kilomètres carrés sur terre et en mer, une superficie égale à une fois et demie la masse continentale du Canada. Une carte de la zone de responsabilité du Canada se trouve à l'annexe A.
- La responsabilité des activités de R-S au Canada est partagée entre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, des entreprises du secteur privé et des organisations de volontaires. Ensemble, ces organisations forment le Programme national de recherche et de sauvetage (PNRS).
- Le système de R-S répond annuellement à environ 15 000 incidents au Canada, et vient en aide à environ 25 000 personnes. À l'échelon fédéral, les FAC sont responsables des activités de R-S aéronautiques, et la Garde côtière canadienne (GCC), des activités de R-S maritimes. De plus, le MDN et les FAC appuient la coordination des activités de R-S maritimes entre les FAC et la GCC au moyen de trois centres conjoints de coordination des opérations de sauvetage qui sont situés à Halifax, à Trenton et à Victoria.
- Parcs Canada assume la responsabilité des interventions de R-S pour les incidents au sol et dans les eaux intérieures qui ont lieu dans les parcs nationaux, tandis que les provinces et les territoires sont responsables de toutes les interventions de R-S au sol et dans les eaux intérieures à l'extérieur des parcs nationaux.



- Les FAC répondent en moyenne à environ 9 000 incidents de R-S par année, dont environ 1 000 exigent l'envoi d'un avion ou d'un hélicoptère de R-S. On prévoit que ce volume d'intervention se maintiendra dans un avenir prévisible, en raison de l'accroissement de l'accessibilité de l'Arctique, et de l'augmentation du tourisme et des activités économiques dans certaines des régions les plus éloignées du Canada.
- Pour satisfaire à cette demande sur le plan opérationnel, les FAC emploient environ 950 personnes pour assurer des services de R-S 24 heures par jour, 365 jours par année. L'état de disponibilité opérationnelle des équipes de R-S est défini par le délai de réaction, à savoir le temps que met une équipe de R-S à se mettre en route après avoir été appelée. Les équipes de R-S maintiennent un état de disponibilité opérationnelle de 30 minutes pendant une période de 40 heures par semaine, et de deux heures pour le reste de la semaine.
- Au printemps 2013, le vérificateur général a publié un rapport sur les activités fédérales de recherche et de sauvetage. Dans ce rapport, le vérificateur reconnaît que le MDN et les FAC respectent les normes de délai de réaction dans la plupart des cas. Toutefois, le rapport fait état que le MDN et les FAC devraient systématiquement analyser leurs données de R-S pour veiller à ce que la prestation du service soit fondée sur les besoins actuels et anticipés.
- Pour donner suite à ce rapport, les FAC ont lancé un essai d'optimisation de trois ans de l'état de disponibilité opérationnelle dans les trois centres conjoints de coordination des opérations de sauvetage. L'essai d'optimisation visait à faire concorder la période de 40 heures pendant laquelle le délai de réponse est de 30 minutes avec les périodes de la semaine qui connaissent historiquement le plus grand nombre d'incidents de R-S (la fin de semaine), afin d'étudier l'effet de cette concordance avec le temps d'intervention, la fréquence des interventions des FAC ainsi que la fatigue et la qualité de vie des équipes de R-S. L'essai a pris fin à l'été 2015 et les résultats sont en cours d'analyse. Les FAC s'attendent à avoir terminé le rapport final à l'été 2016.
- Aucun type d'appareil sur le marché ne peut convenir à lui seul à toutes les exigences uniques de vitesse, d'endurance, de capacité de charge et de sauvetage requises par la zone de responsabilité de R-S du Canada. Pour satisfaire à ces exigences opérationnelles, les FAC emploient une combinaison d'avions et d'hélicoptères de R-S.
- L'ARC exploite quatorze hélicoptères Cormorant à partir de trois bases dispersées au Canada, et cinq hélicoptères Griffon à partir de Trenton. L'ARC exploite aussi six avions Buffalo à partir de Comox, et treize avions Hercules modèle H à partir de trois bases (Trenton, Greenwood et Winnipeg).





ANALYSE

- Afin d'améliorer de manière continue le service de R-S, la Défense nationale et la Garde côtière canadienne ont mis sur pied un comité supérieur de gouvernance opérationnelle des activités de R-S pour accroître la coordination, la supervision et le compte rendu des interventions à la suite des incidents de R-S aériens et maritimes. Les FAC ont également mis en œuvre l'Initiative Nord de l'Association civile de recherche et de sauvetage aériens (ACRSA) pour augmenter la capacité des FAC d'intervenir dans les incidents de R-S dans le Nord.
- Le Programme national de recherche et de sauvetage est coordonné par le Secrétariat national Recherche et sauvetage (SNRS), un organisme fédéral qui travaille directement avec les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ainsi que les organisations de volontaires de R-S aérien, maritime et au sol afin d'élaborer et de coordonner des politiques liées aux interventions de R-S et de prévention. En juillet 2015, la responsabilité du SNRS est passée de la Défense nationale à Sécurité publique Canada pour profiter de l'expertise de ce dernier ministère dans la coordination et la collaboration pangouvernementale avec les organisations provinciales, territoriales et non gouvernementales. Sans égard à ce changement de responsabilité, les FAC demeurent responsables des activités de R-S aéronautiques et de la coordination des activités de R-S maritimes.
- En tant que participant au Système international de satellites pour les recherches et le sauvetage COSPAS-SARSAT, le Canada investit 249 M\$ dans le projet de capacité de satellite de recherche et de sauvetage en orbite moyenne (MEOSAR). Ce projet fait partie d'un effort plus vaste de collaboration internationale afin de fournir des coordonnées plus précises pendant la coordination et l'exécution des interventions et l'envoi des ressources de R-S. Ce système de satellites devrait réduire considérablement le temps requis pour détecter et repérer un incident de R-S dans la zone de responsabilité du Canada. Les investissements du Canada comprennent la fourniture de jusqu'à 24 répéteurs de R-S qui seront intégrés au système mondial de localisation des États-Unis

stations au sol au

Canada pour recevoir

- Le Canada est également membre de l'Accord de coopération en matière de recherche et de sauvetage aéronautiques et maritimes dans l'Arctique. Cet accord a été signé en 2011 par les huit pays qui bordent l'Arctique (le Canada, le Danemark, la Russie, les États-Unis, la Suède, la Finlande, la Norvège et l'Islande).





- Bien que la flotte d'appareils de R-S variés de la Défense nationale continue de bien fonctionner, plus tard dans cette décennie, il faudra investir considérablement dans le Cormorant pour qu'il demeure viable sur le plan opérationnel pour les 20 à 25 prochaines années. L'ARC mène actuellement une analyse des options, qui comprennent une mise à niveau de mi-vie pour la flotte de Cormorant, et un partenariat avec des entreprises privées pour louer des appareils.
- La Défense nationale travaille aussi en étroite collaboration avec Travaux publics et Services gouvernementaux Canada et Industrie Canada pour accélérer le projet de remplacement des avions de recherche et de sauvetage

l'équipe de projet a entretenu une mobilisation soutenue de l'industrie,

La Défense nationale a publié la demande de propositions le 31 mars 2015 pour solliciter les propositions de l'industrie pour cette capacité. À la demande l'industrie, l'échéance de présentation a été prolongée jusqu'au 11 janvier 2016.





ANNEXE A : Région de recherche et de sauvetage du Canada

La zone de responsabilité fédérale du Canada s'étend sur plus de 18 millions de kilomètres carrés sur terre et en mer, une superficie égale à une fois et demie la masse continentale du Canada. Cette zone de responsabilité est définie dans les accords de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) en matière de recherche et de sauvetage aéronautique, et dans les accords de l'Organisation maritime internationale (OMI) en matière de recherche et de sauvetage maritime.

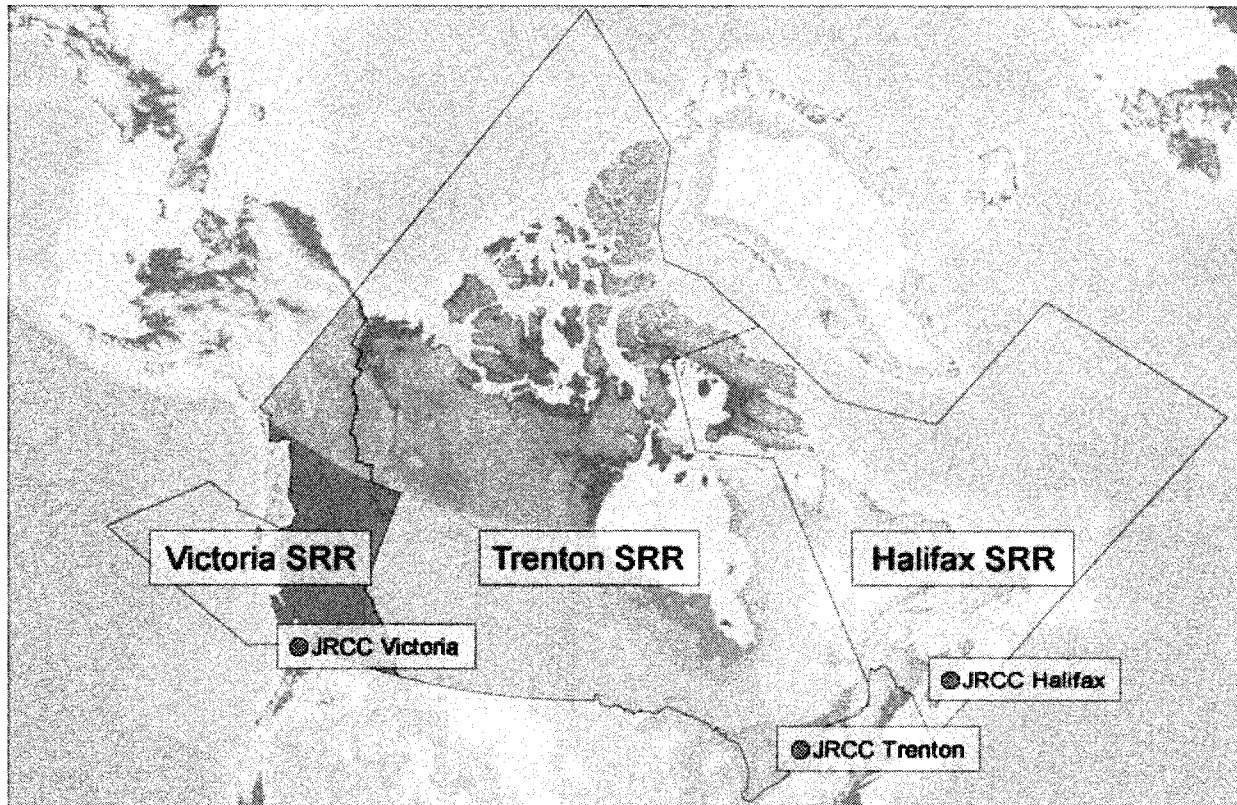


Image tirée du site Web des FAC sur les activités de recherche et de sauvetage





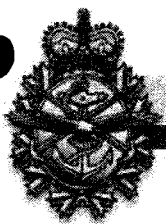
APERÇU – MARINE ROYALE CANADIENNE

OBJET

- Donner un aperçu de la Marine royale canadienne (MRC), notamment son mandat, ses priorités, ses rôles et responsabilités et ses défis.

CONTEXTE

- La MRC est composée de deux commandements : les Forces maritimes du Pacifique (FMAR[P]) à Esquimalt et les Forces maritimes de l'Atlantique (FMAR[A]) à Halifax. De plus, le commandant de la Réserve navale relève du commandant des FMAR(P) et est appuyé par le Quartier général de la Réserve navale à Québec.
 - La MRC compte deux bases, la base des Forces canadiennes (BFC) Halifax et la BFC Esquimalt, 24 divisions de la Réserve navale à l'échelle du pays ainsi qu'un état-major de la Marine au niveau stratégique au Quartier général de la Défense nationale.
- Le commandant de la MRC est chargé de ce qui suit :
 - mettre sur pied et maintenir des forces maritimes polyvalentes et aptes au combat qui peuvent être employées par les commandants opérationnels au pays et à l'étranger;
 - formuler des conseils sur des questions maritimes, notamment l'élaboration de plans et de tâches pour les opérations des Forces armées canadiennes (FAC), et des commentaires sur l'élaboration d'options relatives à la structure des forces;
 - exercer un commandement d'activités qui visent à organiser, à former et à équiper les forces aux fins d'emploi (mise sur pied d'une force), pour les opérations courantes ainsi que d'autres forces qui peuvent lui être assignées.
- Les flottes du Pacifique et de l'Atlantique sont formées des unités navales suivantes :





Pacifique	Atlantique
5 frégates de la classe HALIFAX	7 frégates de la classe HALIFAX
6 navires de défense côtière (NDC) de la classe KINGSTON	6 navires de défense côtière (NDC) de la classe KINGSTON
2 sous-marins de la classe VICTORIA	2 sous-marins de la classe VICTORIA
8 navires-écoles de la classe OCRA	1 destroyer de la classe IROQUOIS

- La MRC compte environ 9 012 membres de la Force régulière et 2 700 membres de la Force de réserve. La MRC emploie également environ 4 000 civils dans des fonctions opérationnelles, techniques et administratives. De ce nombre, près de 98 p. 100 sont concentrés dans les deux principales bases de la MRC et les installations de maintenance de la flotte (IMF) côtières.
- Voici le budget de la MRC pour l'année financière 2015-2016 :

Catégorie de dépenses	Affectations budgétaires (en millions)
Exploitation et maintenance	181,6 \$
Solde des réservistes	307,3 \$
Autres	3 \$
Dépenses en capital	43,7 \$
Total des affectations budgétaires à la MRC	535,6 \$

ANALYSE

- Afin de se positionner pour l'avenir, la MRC entreprend la réfection la plus exhaustive de sa flotte dans l'histoire du Canada en temps de paix. Ces efforts comprennent la Stratégie nationale d'approvisionnement en matière de construction navale (SNACN), la modernisation de la classe HALIFAX (MCH), ainsi que d'autres projets et initiatives visant à renforcer les capacités de la MRC et lui permettre d'exécuter son mandat.
- SNACN. La SNACN vise à offrir les capacités suivantes :
 - Les navires de patrouille extracôtière/de l'Arctique (NPEA) donneront à la MRC la flexibilité de fonctionner dans des environnements extracôtiers d'Amérique du Nord et de l'Arctique dans divers rôles, y compris la surveillance nationale et la recherche et sauvetage. Le projet des NPEA comprend également des améliorations de l'infrastructure connexes sur les deux côtes, l'établissement d'une installation d'accostage et de ravitaillement à Nanisivik, et un soutien logistique aux navires. En décembre 2014, un marché de construction de NPEA de 2,3 milliards de dollars a été octroyé à Irving Shipbuilding Inc. pour la construction d'au

SANS CLASSIFICATION

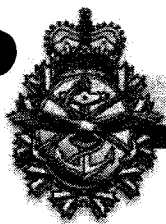


moins cinq navires, avec une prime d'encouragement à l'entrepreneur pour la livraison de six navires avec la même enveloppe budgétaire. Tous les travaux de construction ont commencé en septembre 2015, et la livraison du premier navire est prévue pour 2018.

- Le projet de navires canadiens de combat de surface (NCCS) de 26,2 milliards de dollars remplacera les capacités de 3 destroyers de la classe IROQUOIS et de 12 frégates de la classe HALIFAX grâce à la construction de jusqu'à 15 nouveaux navires. Irving Shipbuilding Inc. a été sélectionné dans le cadre de la SNACN pour la construction de la flotte de NCCS.

contrôler et de défendre les approches maritimes du Canada, de défendre l'Amérique du Nord, de respecter les engagements de l'Alliance et d'exécuter un vaste éventail d'opérations internationales, allant de l'intervention en cas d'urgence aux opérations de combat de haute intensité. Le projet en est actuellement à la phase de définition. Il est attendu que la livraison initiale commencera environ en La durée de vie de la coque des navires est estimée à

- Le navire d'appui interarmées (NSI) est conçu pour remplacer le pétrolier ravitailleur d'escadre (AOR), ou pour réapprovisionner les navires afin de veiller à ce que la MRC maintienne sa capacité d'approvisionnement en carburant, en munitions, en eau, en nourriture, et en pièces de rechange les navires et les groupes opérationnels maritimes. Le projet du NSI prévoit l'acquisition de deux nouveaux navires de soutien ainsi qu'une option d'achat pour un troisième navire s'il est abordable ou si un financement supplémentaire devient disponible. Le budget du projet s'élève à 2,3 milliards de dollars, et le début de la livraison est prévu pour 2019. Le projet en est actuellement à la phase de définition, et les responsables travaillent avec Vancouver Shipyards Co. Ltd. Ces travaux sont réalisés dans le cadre de la SNACN.
- *MCH.* La MRC continue de faire avancer le programme de MCH en collaboration étroite avec le sous-ministre adjoint (Matériels). À l'heure actuelle, 6 des 12 navires de la classe HALIFAX sont encore mobilisés par le programme de MCH, laissant 6 navires modernisés accessibles pour les opérations de déploiement. Les mises à niveau entreprises dans le cadre de cette modernisation permettront aux frégates de continuer à fonctionner jusqu'au moment de leur remplacement par le NCCS. Le programme de MCH respecte le calendrier et le budget et devrait se terminer en 2019.
- *Lacunes en matière de capacités.* La MRC a été forcée d'accélérer le dessaisissement prévu de ses destroyers de la classe IROQUOIS et des AOR de la classe PROTECTEUR en raison de nombreux événements imprévus, comme la collision en 2013 entre le Navire canadien de Sa Majesté (NCSM) ALGONQUIN



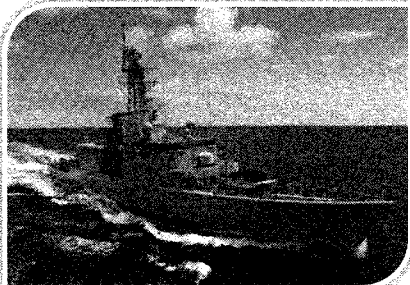


(un destroyer) et le NCSM PROTECTEUR (un AOR), et un incendie à bord du NCSM PROTECTEUR.

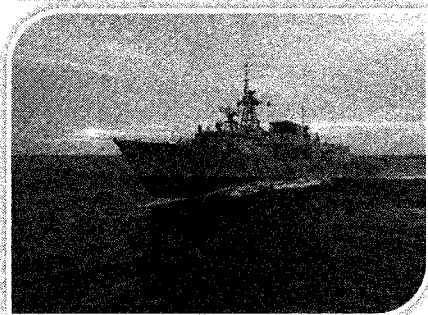
- *Programme des sous-marins.* Depuis le retour en mer du NCSM CHICOUTIMI en décembre 2014, la flotte de la classe VICTORIA est maintenant opérationnelle, et trois des quatre sous-marins sont prêts à participer à des opérations. Le NCSM WINDSOR est actuellement déployé au Royaume-Uni, où il prend part à des exercices multinationaux *Joint Warrior* et *Trident Junction*. Le NCSM VICTORIA demeure opérationnel et est actuellement en période de cale sèche intermédiaire dans le cadre de son calendrier de maintenance régulière. Le NCSM CORNER BROOK fait actuellement l'objet de travaux de maintenance à Victoria Shipyards Co. Ltd. à Esquimalt.
- Même si elle devra faire face à des défis à court terme, la MRC continue de faire preuve d'excellence en mer dans le soutien des priorités du gouvernement du Canada. Par la réaffectation de sa flotte, la MRC s'assurera de pouvoir continuer à le faire.



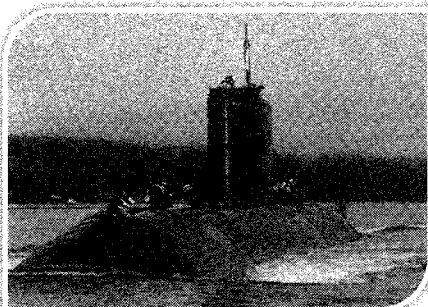
Classe de navire ou de sous-marin



Destroyer de la classe IROQUOIS



Frégate de la classe HALIFAX



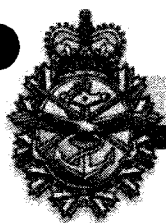
Sous-marin de classe VICTORIA



Navire de défense côtière de classe KINGSTON



Navire-école de classe ORCA





L'ARMÉE CANADIENNE

OBJET

- Présenter un aperçu de l'Armée canadienne, y compris ses rôles, ses responsabilités, sa structure et ses priorités.

CONTEXTE

- Rôles et responsabilités. Voici les responsabilités de l'Armée canadienne :
 - mettre sur pied des forces de combat terrestre efficaces et polyvalentes afin de répondre aux besoins de défense du Canada;
 - fournir des conseils sur l'emploi de la puissance militaire au sol;
 - fournir des conseils sur le développement à venir de la Force terrestre.
- L'organisation est dirigée par le commandant de l'Armée canadienne, le lieutenant-général Marquis Hainse, nommé en juillet 2013.
- Organisation et structure actuelles des forces. L'Armée canadienne est la plus grande organisation au sein de la Défense nationale; elle compte plus de 46 000 membres du personnel militaire et 4 100 membres du personnel civil, représentant 47 p. 100 des Forces armées canadiennes. L'Armée de terre compte une importante force opérationnelle regroupant la plupart des unités terrestres déployables de l'Armée de terre, et une petite force institutionnelle chargée du développement intellectuel, de l'intendance organisationnelle et de la gestion de l'instruction. Cette structure comprend les éléments suivants :
 - quatre divisions de membres du personnel intégré de la Force régulière, de la Force de réserve et des Rangers (40 000), y compris :
 - trois groupes-brigades mécanisés;
 - dix groupes-brigade de la Réserve;
 - cinq groupes de patrouilles des Rangers;
 - un Centre de doctrine et d'instruction (3 600 soldats);
 - l'état-major de l'Armée (400 soldats);
 - le personnel employé à l'extérieur de l'Armée de terre au sein de la Défense nationale (2 200 soldats);
 - les bases (12) et les manèges militaires (140) à l'échelle du pays.
- Adaptable, souple et réactive. Au sein de sa force opérationnelle, l'Armée de terre gère soigneusement les unités *prêtes pour les opérations* et celles *en préparation pour les opérations*. Ce modèle cyclique offre un mélange souple d'options pouvant être adaptées, échelonnées et employées par les Forces armées canadiennes. Voici la liste des unités formées et équipées à *haut niveau de préparation* :
 - un groupe-brigade mécanisé pleinement adaptable sur le plan de la taille et de la capacité afin de répondre aux exigences de la mission;





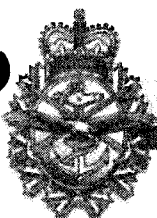
- une unité d'évacuation de non-combattants;
 - une composante terrestre pour l'équipe d'intervention en cas de catastrophe;
 - quatre unités d'intervention immédiate (intervention nationale dans les zones de responsabilité régionale);
 - dix groupes-bataillons territoriaux (intervention nationale dans les zones de responsabilité régionale);
 - quatre groupes compagnies en opérations arctiques (intervention nationale dans les zones de responsabilité régionale);
 - des éléments supplémentaires en attente à l'appui des Plans d'urgence des Forces armées canadiennes.
- **Affectation budgétaire.** Outre la rémunération de la Force régulière et les dépenses en capital, dont la gestion est assurée par d'autres éléments au sein du Ministère, l'Armée canadienne exploite une affectation annuelle de 1,1 milliard de dollars (voir la répartition des allocations de fonds théoriques de l'Armée canadienne pour l'année financière 2016-2017). Ce financement vise un portefeuille très diversifié comprenant l'instruction et l'état de préparation de la force en campagne, les exercices, l'instruction, les programmes obligatoires et ministériels, l'équipement secondaire, le soutien logistique et la rémunération des membres du personnel civil, de la Force de réserve et des Rangers.

Catégorie de dépenses	Affectations budgétaires (en millions)
Exploitation et maintenance	351
Instruction et disponibilité opérationnelle	167
Rémunération du personnel civil, de la Force de réserve et des Rangers	583
Autre (grands projets de biens d'équipement)	51
Total des affectations budgétaires de l'Armée canadienne	1 152

Remarque : Ces données comprennent les fonds d'infrastructure qui seront transférés au sous-ministre adjoint (Infrastructure et environnement) à partir de l'année financière 2016-2017.

ANALYSE – LA CLÉ DE LA RÉUSSITE PERPÉTUELLE

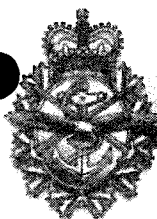
- **Soldats d'abord – bien dirigés, bien formés et bien équipés.** La réputation établie de l'Armée canadienne en tant que force professionnelle de classe mondiale est enracinée dans son approche à l'égard de son personnel. Conformément à sa culture organisationnelle *Soldats d'abord*, l'Armée canadienne a élaboré une stratégie qui adopte un point de vue global en ce qui a trait à l'état de préparation et au soutien des soldats. Cette stratégie comprend des programmes de conditionnement physique, de santé mentale, d'instruction, de formation et





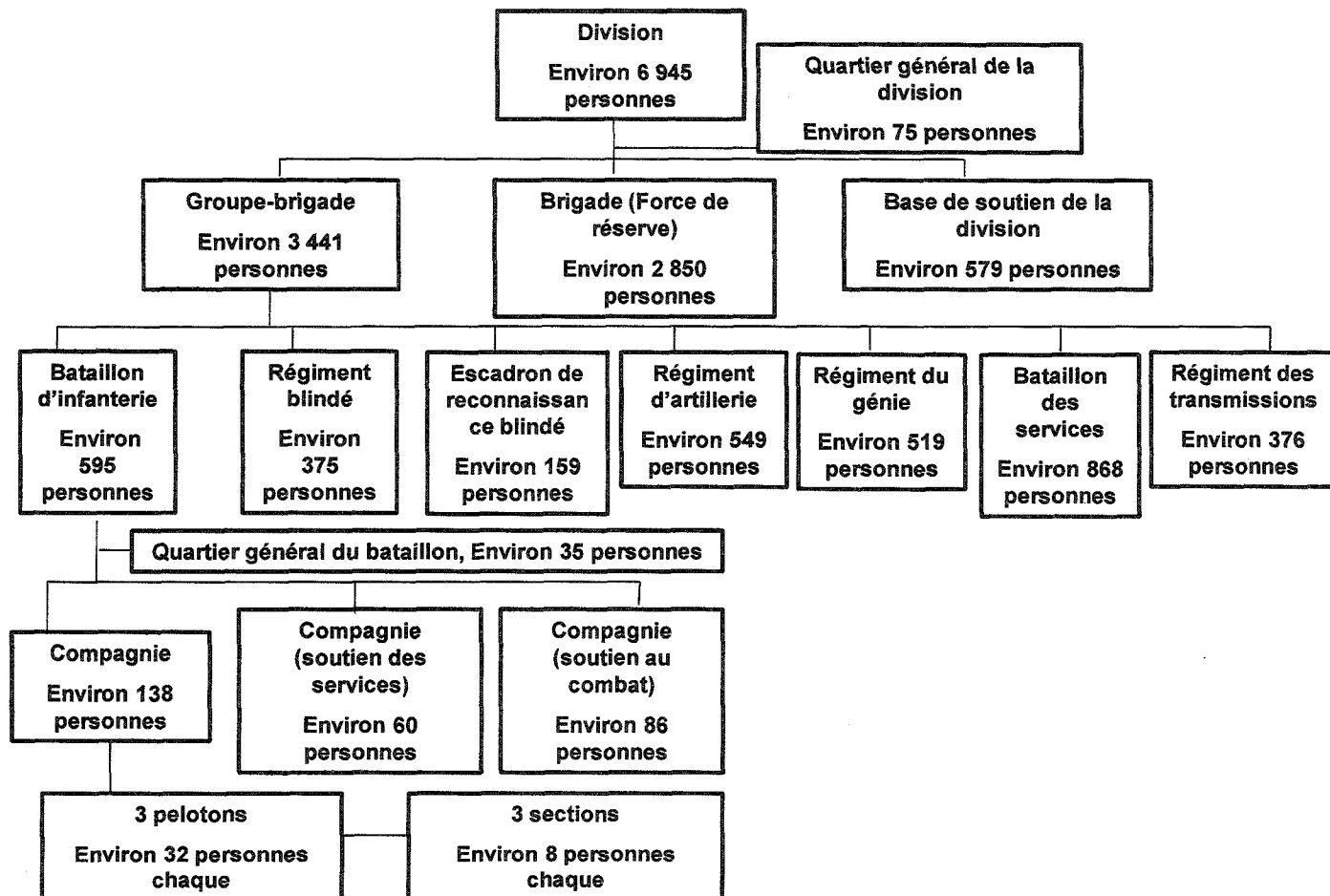
d'engagement auprès des familles et des collectivités visant à accroître le rendement, la santé et la résilience des soldats.

- Entraînement interarmes. Pour fournir des capacités basées au sol pouvant se déplacer rapidement au sein du large éventail d'opérations, l'Armée de terre veille à ce que l'ensemble de ses organisations suive une série complète d'instruction et de formation de base, chaque année. Cette formation avancée culmine avec l'exercice de validation annuel de l'Armée de terre, MAPLE RESOLVE, qui offre une formation de classe mondiale à plus de 6 000 membres des FAC, du gouvernement du Canada et des alliés. Cet exercice s'est révélé un moyen indispensable de mener l'instruction et l'engagement interarmées, interorganismes et multinationales. Il fait partie de la stratégie à facettes multiples de l'Armée de terre visant à maintenir et à améliorer les relations et la compatibilité avec les partenaires clés.
- Intégration de la force de réserve. L'Armée de terre reconnaît précisément la Force de réserve pour son précieux rôle perpétuel dans le cadre du renforcement de la Force régulière pendant les opérations. L'Armée de terre compte intégrer encore plus la Force de réserve au sein de la Force régulière dans le cadre de l'ensemble des opérations et de l'entraînement pour réaliser ses missions et ses tâches. Elle continuera de mettre en lumière la Force de réserve et de miser sur cette dernière dans le cadre de l'affectation en cours des groupements tactiques territoriaux et des groupes-compagnies de la Réserve de l'Arctique, composés de réservistes formés et maintenus à un haut niveau de préparation, conformément au Plan de gestion de l'état de préparation annuel de l'Armée de terre.

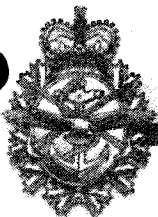




Annexe A – Exemple de la structure de l'Armée canadienne



Remarque : Les figures sont présentées à titre de référence aux fins d'illustration seulement. Ces figures ne correspondent pas à la composition réelle de l'Armée canadienne.





APERÇU – AVIATION ROYALE CANADIENNE (ARC)

OBJET

- La présente note de synthèse a pour but de faire un tour d'horizon de l'Aviation royale canadienne (ARC), y compris sa composition, son rôle et le budget qu'on lui accorde.

CONTEXTE

- L'effectif de l'ARC comprend environ 13 000 membres de la Force régulière, 1 800 membres de la Force de réserve et 2 700 civils. L'ARC regroupe 14 escadres réparties dans 43 emplacements, dont 9 bases au Canada. En tant que responsable de la mise sur pied d'une force, l'ARC est dotée de personnel qualifié, de l'équipement et du soutien nécessaires. De fait, elle voit à ce que ces éléments soient disponibles et prêts à mener des opérations aériennes lorsque le gouvernement le demande.
- Le rôle et la mission de l'ARC comprennent notamment ce qui suit :
 - Assurer le contrôle et la surveillance du territoire canadien, de l'espace aérien et des approches maritimes et maintenir des capacités de recherche et sauvetage capables d'atteindre les personnes en détresse, peu importe le lieu au Canada, et ce, tous les jours, vingt-quatre heures sur vingt-quatre;
 - Contribuer directement, en collaboration avec les États-Unis, à la mission de contrôle et d'alerte (aérospatial) du NORAD qui se sert des capteurs, des effectifs, des emplacements d'opérations avancées, des chasseurs et des avions ravitailleurs et des centres de contrôle et de commandement de l'ARC;
 - Contribuer à des opérations internationales allant de l'aide humanitaire, du secours aux sinistrés (p. ex., Népal, 2015) et de la répression du trafic jusqu'au renforcement des zones d'exclusions aériennes et contribuer au soutien de la paix et aux opérations de combat (p. ex., Libye en 2011; Iraq et Syrie en 2015).

ANALYSE

- Le budget total consacré à l'Aviation royale canadienne en tant qu'organisation est d'environ 1,1 milliard de dollars par année (consulter le tableau). De plus, la capacité de la force aérienne est assortie d'un budget de 1,0 milliard de dollars pour les pièces, les réparations et les contrats (par l'entremise du sous-ministre adjoint [Matériels]) et d'un budget de 1,3 milliard de dollars pour la solde de la Force régulière (par l'entremise du chef du personnel militaire). En tout, la capacité totale de la force aérienne coûte 3,4 milliards de dollars par année.





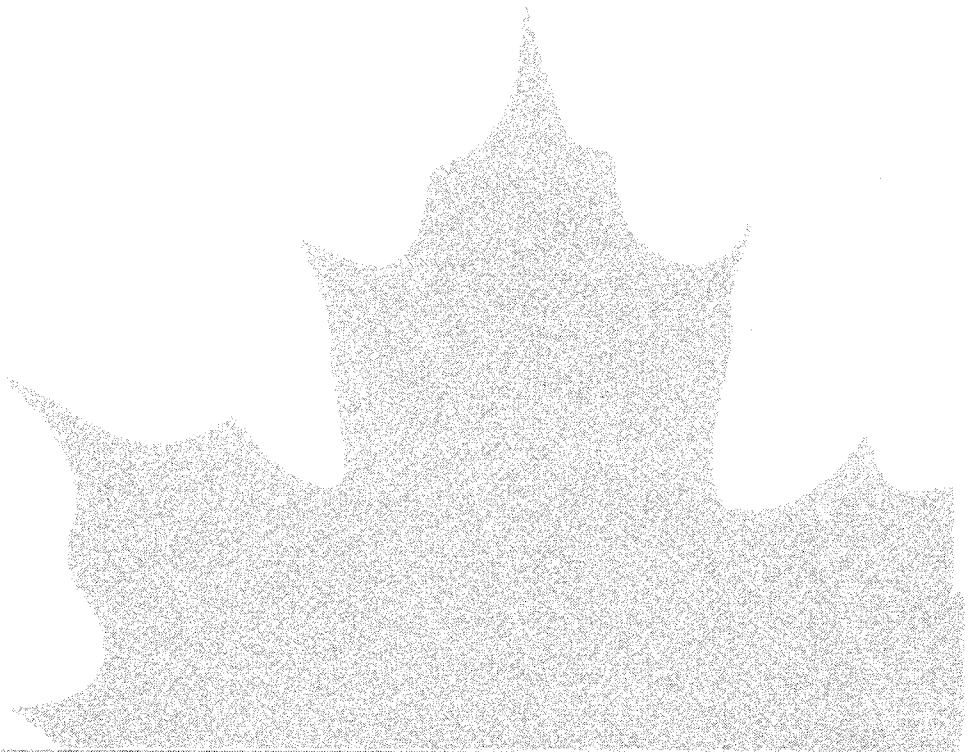
Catégorie de dépenses	Affectation (en millions)
Fonctionnement et entretien, y compris le carburant d'aviation	517 \$
Instructions et disponibilité opérationnelle	298 \$
Solde des réservistes et paie du personnel civil	198 \$
Dépenses en capital	51 \$
Allocation totale à l'ARC	1 064 \$

- Le contingent annuel d'heures de vol (CAHV) correspond au nombre d'heures assigné à chaque flotte de l'ARC afin de soutenir les missions qu'on lui confie. En principe, le CAHV est dicté par les exigences en lien avec la posture d'une force et la disponibilité opérationnelle. En 2015-2016, le CAHV total est d'environ heures, mais à l'ARC, on s'attend à ce que ce nombre augmente au fur et à mesure que de nouvelles capacités aéronautiques progresseront (p. ex., le modèle J du CC130 Hercules et le Chinook, l'hélicoptère de transport moyen à lourd) et que l'ARC passera des anciens Sea King aux Cyclone, les nouveaux hélicoptères maritimes.
- À l'ARC, on dispose d'un vaste inventaire d'aéronefs, allant d'aéronefs de catégorie transport aux hélicoptères, en passant par des chasseurs et des avions patrouilleurs (consulter l'annexe A). On s'affaire actuellement à acquérir de nouvelles capacités ou des capacités mises à niveau qui permettront à l'ARC de maintenir une puissance aérienne pertinente, souple et efficace :
 - Capacité future de chasseurs : La flotte d'appareils CF18 devra être remplacée de manière à maintenir la capacité de chasseurs pilotés nécessaire pour la défense du Canada et de l'Amérique du Nord, ainsi que pour les opérations des FAC à l'étranger.
 - L'ARC s'emploie aussi à remplacer les appareils CH124 Sea King par une flotte de nouveaux hélicoptères maritimes. Le Projet des hélicoptères maritimes vise l'acquisition d'une flotte de 28 nouveaux hélicoptères CH148 Cyclone entièrement équipés, accompagnés d'un programme de soutien en service à long terme. De plus, des modifications seront apportées aux navires de la classe HALIFAX afin de pouvoir accueillir les nouveaux hélicoptères.
 - Le projet JUSTAS visera à acquérir des systèmes d'aéronef sans pilote à grande autonomie (UAS) afin de soutenir les opérations des FAC. Le projet JUSTAS permettra de fournir des éléments de renseignement et des données de reconnaissance, de surveillance et d'acquisition d'objectifs qui rehausseront la capacité des FAC à surveiller et à protéger la souveraineté du Canada.





- Le programme d'études de premier cycle en pilotage est actuellement donné par l'entremise d'un contrat d'Entraînement en vol de l'OTAN au Canada et du Forfait d'entraînement au vol et de soutien. Grâce au Projet de formation future des pilotes, l'ARC pourra moderniser et exploiter au mieux le système de formation des pilotes du programme de premier cycle afin de satisfaire aux exigences des FAC.
- Le programme de capacité expéditionnaire de la Force aérienne (CEFA) permettra d'obtenir l'équipement opérationnel et le matériel d'apprentissage nécessaires pour soutenir la nouvelle structure expéditionnaire de l'ARC, y compris des infrastructures directes et indirectes en appui à la capacité expéditionnaire de la Force aérienne.





LA FLOTTE



CC177 Globemaster (5)



CF188 Hornet (77)



CT114 Tutor (25)



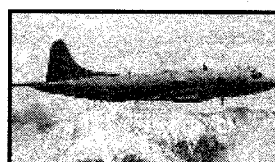
CT142 Dash-8 (4)



CC150 Polaris (5)



CH149 Cormorant (14)



CP140 Aurora (15)



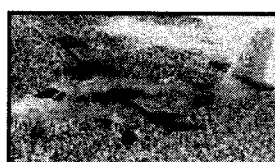
CH147F Chinook (15)



CT156 Harvard II (23)*



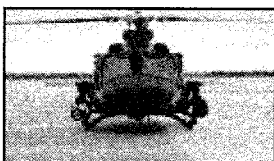
CC130J Hercules (17)



CC138 Twin Otter (4)



CH124 Sea King (22)



CH146 Griffon (85)



CT155 Hawk (17)*



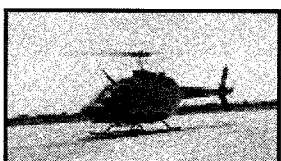
CC130H Hercules (12)



CC115 Buffalo (6)



CH148 Cyclone (6 de 28)



Bell 206 Jet Ranger (12)*



CC144 Challenger (4)



Alpha Jet (4)*



Bell 412 Outlaw (9)*



B200 King Air (9)*



Grob 120A (12)*

(*) = En location/En vertu d'un contrat





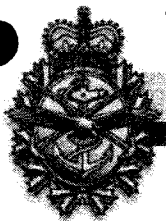
APERÇU – COMMANDEMENT DES OPÉRATIONS INTERARMÉES DU CANADA (COIC)

OBJET

- Faire un tour d'horizon du Commandement des opérations interarmées du Canada (COIC), plus particulièrement, décrire les rôles, les responsabilités et les priorités clés qui s'y rattachent.

CONTEXTE

- Le COIC est responsable du déroulement de l'ensemble des opérations des Forces armées canadiennes (FAC) menées au pays, en Amérique du Nord et ailleurs dans le monde. Il dirige les opérations depuis les premières étapes de planification jusqu'à la clôture de la mission, et veille à la réalisation des objectifs stratégiques nationaux. Plus précisément, son mandat consiste à :
 - Soutenir les trois rôles et les six missions énoncés dans la Stratégie de défense *Le Canada d'abord*;
 - Exercer le commandement et le contrôle des forces allouées, que ce soit au pays ou à l'étranger;
 - Transformer l'orientation stratégique en objectifs opérationnels pour les forces opérationnelles déployées;
 - Surveiller et évaluer les zones de participation des FAC;
 - Coordonner la planification militaire avec les partenaires des alliés sur le plan opérationnel;
 - Fournir les meilleurs conseils de nature militaire sur les options qui s'offrent au chef d'état-major de la défense (CEMD) et déterminer les besoins pour les missions des FAC couvrant la gamme des opérations.
- Ces diverses tâches sont soutenues par 2 161 militaires et 643 membres du personnel civil affectés au Canada et ailleurs dans le monde, notamment :
 - 1 943 membres de la Force régulière répartis entre les six quartiers généraux des forces opérationnelles interarmées régionales (207), le Groupe de soutien opérationnel interarmées des Forces canadiennes (1 011), le Groupe de soutien en matériel du Canada (135), le quartier général de la 1^{re} Division du Canada (102), le Centre de guerre des Forces canadiennes (30) et le quartier général du COIC à Ottawa (456);
 - 46 membres de la Force régulière affectés à l'extérieur du Canada;
 - 174 membres de la Force de réserve.
- Le commandant du COIC (cmdt COIC) est responsable de l'emploi des forces affectées à toutes les opérations, sauf celles qui sont attribuées uniquement au





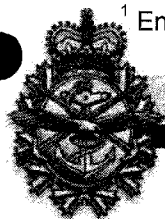
Commandement – Forces d'opérations spéciales du Canada (COMFOSCAN) et au NORAD, ou sauf indication contraire du CEMD. Outre les quelques unités interarmées du COIC mentionnées précédemment, les armées (Armée de terre, Marine royale canadienne et Aviation royale canadienne) élaborent, entretiennent et génèrent la majorité des capacités affectées au COIC en tant qu'utilisateur de la force. Ces capacités sont temporairement transférées sous le commandement du COIC pour la durée d'une opération donnée. Le cmdt COIC exercera ces pouvoirs, compétences législatives et autres pouvoirs permettant d'effectuer la planification efficace pour la conduite des opérations conformément aux ordres du CEMD afin de répondre aux besoins du gouvernement du Canada (GC).

- La capacité des FAC à exécuter une transition harmonieuse entre les différentes armées repose sur des partenaires et des alliés qui, ensemble, se soutiennent mutuellement dans le cadre des missions et qui comprennent leurs responsabilités et capacités respectives. Le COIC jouit d'une présence nationale bien ancrée grâce aux quartiers généraux des forces opérationnelles interarmées régionales (QG FOIR) installés à Esquimalt, à Edmonton, à Toronto, à Montréal, à Halifax et à Yellowknife, ainsi qu'à des contacts établis avec divers bureaux de gestion des urgences provinciaux. Le COIC compte aussi sur un important réseau d'officiers de liaison des FAC en déploiement, d'attachés militaires, ainsi que d'officiers de liaison rattachés à d'autres composantes des FAC et des partenaires étrangers intégrés dans le COIC, réseau duquel le COIC retire de nets avantages.

ANALYSE

- Opérations en cours. Le COIC soutient 17 missions et un pour lesquelles environ 2 700 membres des FAC sont en déploiement¹.
- De plus, le COIC entreprend périodiquement des examens de niveau opérationnel en lien avec les missions en cours afin de soutenir la prise de décision stratégique et de s'assurer que les missions cadrent toujours avec les priorités du gouvernement. Ces examens peuvent inclure des évaluations de niveau opérationnel des mandats et objectifs des missions, ainsi que l'analyse de l'orientation stratégique, de la structure de la force (nombre d'effectifs et structures des grades propres à la mission), du dispositif des forces, des exigences liées à la protection de la force, de l'équipement et des règles d'engagement. Ils peuvent aussi comprendre des analyses des environnements de sécurité dans le but de s'assurer que les militaires des FAC sont bien appuyés dans le théâtre.
- Exercices. En tant qu'autorité des FAC en matière d'entraînement interarmées, le COIC coordonne des entraînements faisant appel à plusieurs capacités interarmées et services des FAC, dont le point culminant en 2015 est JOINTEX 15.

¹ En date du 19 octobre 2015.





Cet exercice des FAC a pour but de faire progresser la disponibilité opérationnelle des FAC en mettant en pratique la planification et la conduite, en coalition, des opérations de l'ensemble du spectre au sein d'un environnement interarmées, interorganisationnel, multinational et public. Dans le cadre de cette version de JOINTEX, les FAC tirent pleinement parti de la valeur de l'entraînement en faisant le lien entre JOINTEX 15 et l'exercice phare de l'OTAN, soit TRIDENT JUNCTURE 15 qui est l'exercice de l'OTAN le plus important de l'histoire contemporaine, réunissant plus de 36 000 troupes provenant d'au moins 30 États participants. De plus, jusqu'à 1 600 membres des FAC seront en déploiement soit au Canada soit en Europe en octobre et en novembre 2015.

- Centres de soutien opérationnel (CSO). Le COIC a mis en place en Allemagne et au Koweït des CSO qu'il exploite actuellement. Les CSO découlent d'une série d'accords négociés au préalable avec d'autres pays pour faciliter le déplacement de personnes, de matériel, d'équipement et de fournitures dans des endroits éloignés. Les CSO ne sont pas des bases militaires, mais ce sont des lieux connus qui offrent une certaine souplesse et des économies quand vient le temps de lancer et de maintenir en puissance des opérations internationales et d'intervention en cas de crises, comme les catastrophes naturelles, et ce, en temps utile. Les CSO sont conçus de sorte qu'on peut les agrandir ou les réduire selon les besoins des forces opérationnelles qu'ils desservent. Un autre CSO a fait l'objet d'une négociation en Jamaïque, et il devrait être opérationnel d'ici mars 2016. D'autres CSO dans d'autres emplacements géographiques stratégiques sont aussi à l'étude.



APERÇU : COMMANDEMENT – FORCES D'OPÉRATIONS SPÉCIALES DU CANADA (COMFOSCAN)

OBJET

- Donner un aperçu de la structure, du rôle et des fonctions du Commandement – Forces d'opérations spéciales du Canada (COMFOSCAN).

CONTEXTE

- Le Commandement – Forces d'opérations spéciales du Canada (COMFOSCAN) relève directement du chef d'état-major de la défense. Il est responsable de toutes les unités des Forces d'opérations spéciales (FOS) et de leur utilisation, tant au Canada qu'à l'étranger.
- Le COMFOSCAN est une entité distincte de la Marine, de l'Armée de terre, de la Force aérienne et du Commandement des opérations interarmées du Canada (COIC), mais il travaille en étroite collaboration avec le COIC et les services, surtout dans le cadre de déploiements d'envergure et à long terme à l'étranger. Le COMFOSCAN travaille également en étroite collaboration avec le sous-ministre adjoint (Matériels) pour développer et maintenir toutes les capacités propres aux FOS et entretenir leur équipement de soutien. Le COMFOSCAN s'efforce continuellement d'améliorer sa stratégie d'approvisionnement afin de répondre aux nouvelles demandes opérationnelles ou aux demandes opérationnelles urgentes.
- Le COMFOSCAN comprend cinq unités, pour un total d'environ 2 000 membres. Chaque unité peut fournir différents éléments qui composent les Forces opérationnelles d'opérations spéciales. L'état de préparation de la Force opérationnelle d'intervention immédiate est toujours élevé

Voici la composition des cinq unités du

COMFOSCAN :

- La **Force opérationnelle interarmées (FOI) 2** a été créée en 1993 et est l'unité des FOS la plus perfectionnée. Elle est actuellement basée au Centre d'entraînement de Dwywer Hill, à la périphérie d'Ottawa. L'unité s'acquitte d'une panoplie de missions et est également la principale unité antiterroriste des FAC. Elle maintient un état de préparation très élevé pour être en mesure de se déployer avec la Force opérationnelle d'intervention immédiate. Elle est l'une des deux forces qui composent la force de mission nationale, une force ultra-spécialisée qui maintient un état de préparation élevé. Il est prévu de déménager la FOI 2 à la BFC Trenton. Les détails à ce sujet figurent dans une note de synthèse distincte.
- L'**Unité interarmées d'intervention du Canada (UIIC)**, basée à la BFC Trenton, est l'autre unité des FOS qui compose la force de mission

SECRET



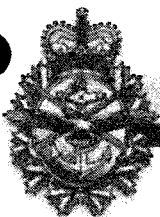


nationale. Dans la foulée des événements du 11 septembre 2001, le développement de la capacité de défense chimique, biologique, radiologique et nucléaire (CBRN) des FAC est devenu une priorité. Le mandat principal de l'UIIC est d'appuyer les missions des forces d'opérations spéciales du Canada (FOSCAN). L'UIIC fournit également de l'Équipe nationale d'intervention de la Gendarmerie royale du Canada (GRC).

- Le **427^e Escadron d'opérations spéciales d'aviation**, basé à la garnison de Petawawa, appuie la force de mission nationale. Il s'agit d'une unité de l'Aviation royale du Canada intégrée au COMFOSCAN qui exploite l'hélicoptère polyvalent CH146 Griffon. L'Escadron s'occupe des opérations spéciales d'aviation de la Force opérationnelle d'intervention immédiate à disponibilité opérationnelle élevée, tant pour les opérations au Canada qu'à l'étranger.
- Le **Régiment d'opérations spéciales du Canada (ROSC)**, également basé à Petawawa, a été créé en août 2006. Il peut fournir des capacités pour tout le spectre des opérations, mais se concentre sur les activités militaires à découvert. Sur la scène internationale, il crée des partenariats grâce au renforcement de la capacité et à l'aide militaire. Au Canada, il peut également fournir une force expéditionnaire à disponibilité opérationnelle élevée pour la défense du Canada.
- Le **Centre d'entraînement des opérations spéciales du Canada (CEOSC)** de Petawawa, créé en 2012, appuie l'ensemble du COMFOSCAN. Il s'occupe de l'instruction, du partage des leçons apprises et du recrutement pour les FOS.
- Le **quartier général de commandement des FOS**, créé en 2006, se trouve à Ottawa. Environ 120 personnes y travaillent et son rôle est de conseiller et d'aider le commandant du COMFOSCAN à mettre sur pied, à améliorer, à commander et à contrôler les FOS.

ANALYSE

- Les FOS sont composées de membres des FAC spécialement choisis. Ces forces sont caractérisées par un équipement spécialisé et une instruction avancée qui leur permet de réaliser des missions distinctes. Étant donné que les FOS sont capables de faire des interventions précises et ciblées tout en laissant une faible empreinte, elles peuvent être déployées dans le cadre de missions discrètes et uniques, y compris des opérations anti-terroristes.
- Même si les activités des FOS complètent les opérations conventionnelles des FAC, les FOS mènent également leurs propres missions, la réussite desquelles est attribuable à leurs capacités particulières. L'expertise régionale est essentielle à la

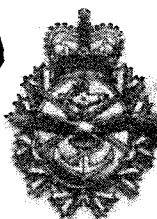


SECRET



réalisation des opérations spéciales, étant donné que celles-ci sont souvent menées dans des conditions hostiles, difficiles ou délicates sur le plan politique. D'ordinaire, il s'agit de missions à exécuter au pied levé, discrètes et très risquées.

- Les opérations modernes des FOS peuvent être classées en activités directes ou indirectes :
 - Les **activités directes** se caractérisent par la précision de la planification et le combat direct, parfois de concert avec des FOS alliées. Ces activités peuvent comprendre des opérations spéciales de reconnaissance et l'appui aux opérations nationales de sécurité et de renseignement. En fait, le COMFOSCAN
 - au besoin. En
 - En raison de l'évolution de la menace terroriste qui pèse sur le Canada, la prestation d'un soutien direct aux autres ministères et organismes gouvernementaux deviendra probablement l'une des principales priorités du COMFOSCAN, surtout en raison de la confiance bien établie dans la fiabilité, la discrétion et l'innovation des FOS. Le COMFOSCAN est la seule force nationale de lutte contre le terrorisme capable d'effectuer une confrontation armée directe.
 - Les **activités indirectes** comprennent le maintien d'une présence militaire avancée et continue dans des pays clés. Ces activités améliorent l'accès, la compréhension et l'influence des FOS. Grâce au renforcement des capacités, les FOS peuvent aider les forces du pays hôte à renforcer leur position et à mieux discréditer et vaincre les ennemis, notamment les extrémistes violents.
 - Les programmes actuels de renforcement de la capacité du COMFOSCAN au Belize, en Jamaïque, au Niger, au Kenya et en Malaisie sont des exemples de l'approche indirecte. La mission actuelle en Irak, l'Opération IMPACT, fusionne les deux approches, puisque le personnel des FOS appuie également les opérations de combat. La faible empreinte et la chaîne logistique minimale permet à de petites équipes de personnel des FOS de mieux cerner l'évolution des événements tout en minimisant l'exposition du gouvernement ou le besoin du pays hôte d'accepter des forces étrangères.





RENSEIGNEMENT DE DÉFENSE

APERÇU

- L'efficacité de la défense du Canada dépend de la capacité des décideurs et des commandants à comprendre les menaces et à y répondre le plus rapidement possible.
- Reposant sur des ressources et une expertise uniques, le renseignement de la Défense éclaire les décisions stratégiques de niveau national (qui émanent du premier ministre, du Cabinet et du ministre de la Défense nationale), ainsi que les décisions tactiques des commandants.
- Le renseignement de défense touche à presque toutes les priorités du gouvernement du Canada en matière de sécurité nationale et de politique étrangère. Il joue aussi un rôle capital dans le déroulement des opérations des Forces armées canadiennes, qu'il s'agisse de surveillance de l'Arctique, de la sécurité à l'occasion d'un événement international se déroulant au Canada, de réponse à une menace terroriste ou de la contribution à la paix et à la sécurité internationales.

CONTEXTE

- Le renseignement de défense désigne le produit généré par l'information recueillie et analysée par le ministère de la Défense nationale (MDN) et les Forces armées canadiennes (FAC) au sujet de pays sources de préoccupations, de forces hostiles ou potentiellement hostiles, ou de régions où se déroulent ou se dérouleront peut-être des opérations.
- Tirée d'une grande variété de disciplines liées au renseignement de défense, l'information recueillie est analysée dans le but de produire un renseignement intégré, fiable et crédible à l'intention des responsables et des commandants qui doivent prendre des décisions stratégiques, opérationnelles et tactiques. Les produits du renseignement peuvent prendre la forme, par exemple, d'articles et de présentations contenant de l'information délicate sur une crise de sécurité naissante ou en développement ou bien de rapports donnant une orientation stratégique générale à long terme. En plus de fournir une évaluation de la menace dans une situation donnée, ces produits donnent aussi une appréciation prédictive de la façon dont celle-ci est susceptible d'évoluer.
- Le renseignement de défense est un élément central du processus décisionnel du gouvernement du Canada pour ce qui est des questions de sécurité nationale ou de politique étrangère. Il joue aussi un rôle crucial dans le succès des opérations des FAC. Par exemple, il a récemment

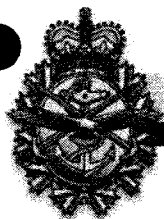


SECRET



ANALYSE

- Structure de la communauté du renseignement de défense. La communauté du renseignement de défense répartis dans les organisations suivantes : le Commandement du renseignement des Forces canadiennes (COMRENSFC); le Groupe des opérations d'information des Forces canadiennes; les commandements opérationnels (le Commandement des opérations interarmées du Canada, le Commandement des forces d'opérations spéciales du Canada et le NORAD); et les commandements d'armée (la Marine royale canadienne, l'Armée canadienne et l'Aviation royale canadienne).
- La création du COMRENSFC en 2013 a été motivée en partie par la reconnaissance du rôle central que joue le renseignement de défense dans les succès des opérations des FAC ainsi que de la nécessité d'améliorer le processus décisionnel du gouvernement du Canada, du MDN et des FAC. Le commandant du COMRENSFC assume le commandement et le contrôle de l'organisation et agit en qualité de conseiller principal en matière de renseignement de défense auprès des dirigeants et commandants responsables de la prise des décisions stratégiques au sein du MDN et des FAC. Le commandant du COMRENSFC est également chargé de superviser et de guider la communauté du renseignement de défense de manière à en assurer l'efficacité, la réactivité et la responsabilité.
- Le gouvernement du Canada et la communauté alliée du renseignement. Le renseignement de défense est la base sur laquelle repose la contribution du MDN et des FAC au sein de la communauté du renseignement du gouvernement du Canada et travaille en étroite collaboration avec d'autres ministères et organismes en vue d'accomplir les objectifs du gouvernement en matière de sécurité nationale et de politique étrangère. Les activités liées au renseignement de défense sont rendues possibles par la collaboration et les communications internationales dans le cadre d'ententes avec des partenaires et des alliés, et l'OTAN. Ces partenariats donnent au gouvernement du Canada, au MDN et aux FAC accès à des ressources et à un renseignement qu'il leur serait impossible d'avoir autrement.
- Rôles du renseignement de défense. Le renseignement de défense accomplit les fonctions suivantes :
 - Donne au gouvernement, au MDN et aux FAC les moyens pour juger de façon indépendante les affaires internationales et pour cerner le plus rapidement possible les questions préoccupantes pour le Canada;



SECRET



- Appuie le gouvernement, le MDN et les FAC en veillant à ce que les objectifs et les priorités stratégiques sont conformes à la nature du contexte de sécurité et aux changements d'importance stratégique, par exemple,
- Appuie le travail des ministères et des organismes au sein de la grande communauté canadienne du renseignement grâce à la collecte, à l'analyse et à la communication d'informations au sujet des
- Oriente la phase de planification opérationnelle avant le début d'une mission des FAC;
- Appuie le processus de prédéploiement des FAC en fournissant de l'information sur l'adversaire et le contexte opérationnel dans la région où se déroule la mission;
- Aide les FAC dans l'exécution de leurs opérations (p. ex., en fournissant aux commandants opérationnels l'information la plus complète possible sur l'adversaire et le contexte opérationnel; en menant des activités de facilitation des opérations d'avertissement, de protection des forces et
et en collaborant avec les alliés importants).

SECRET



ANNEXE A – LES DISCIPLINES DU RENSEIGNEMENT DE DÉFENSE

Renseignement de toutes sources : Le renseignement le mieux documenté provient du traitement de renseignements bruts obtenus de multiples sources indépendantes. L'approche de toutes sources a recours à la fusion pour optimiser les forces et minimiser les faiblesses inhérentes aux sources de renseignements bruts. Bien que le degré de détail d'un rapport de source unique soit parfois suffisant pour répondre à un besoin immédiat et rigoureusement défini, l'analyse et le rapport de toutes sources sont essentiels pour acquérir une compréhension approfondie.

Contre-ingérence : Opération visant à déceler et à neutraliser toute menace contre la sécurité des employés du MDN, des militaires, des biens et de l'information du MDN et des FAC, résultant des activités de services de renseignement de pays adverses, d'organisations ou d'agents se livrant, ou susceptibles de se livrer, à l'espionnage, au sabotage, à la subversion, au terrorisme ou à des activités en rapport avec le crime organisé ou autres activités criminelles.

Renseignement géospatial : Exploitation et analyse de l'information géospatiale, y compris celle obtenue par imagerie, combinée aux renseignements bruts en vue de décrire, d'évaluer et de représenter visuellement des activités et des caractéristiques à référence géographique sur la Terre.

Renseignement humain : Catégorie de renseignement découlant de renseignements bruts recueillis et fournis par une source humaine.

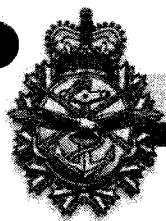
Renseignement par imagerie : Renseignement découlant de l'imagerie acquise au moyen de capteurs photographiques, radars, électro-optiques, infrarouges, thermiques ou multispectraux.

Renseignement de sources ouvertes : Renseignement provenant d'informations accessibles au public et autres informations non classifiées dont la diffusion publique ou l'accès sont limités.

Renseignement scientifique et technique : Renseignement relatif aux développements technologiques étrangers, à la performance et aux capacités opérationnelles de matériel étranger qui fait ou pourrait faire l'objet d'applications militaires.

Renseignement d'origine électromagnétique : Interception et analyse de communications et autres transmissions électroniques (communications par radio, téléphone, ordinateur et Internet, transmissions satellites, etc.).

Renseignement d'avertissement : Renseignement avertissant d'une menace potentielle ou imminente.



**Pages 804 to / à 807
are withheld pursuant to section
sont retenues en vertu de l'article**

23

**of the Access to Information Act
de la Loi sur l'accès à l'information**



RENOUVELLEMENT DE LA DÉFENSE

OBJET

- Le renouvellement de la défense est le programme de l'Équipe de la Défense visant à transformer de manière globale nos principaux processus administratifs pour créer une organisation allégée et plus efficace pouvant générer des économies et permettre un réinvestissement dans les capacités militaires et la disponibilité opérationnelle. Le renouvellement vise à créer une culture reposant sur l'amélioration continue en tant que caractéristique permanente des activités de la Défense.

CONTEXTE

- Le renouvellement de la défense a été lancé par le sous-ministre et chef d'état-major de la défense à l'automne 2012, immédiatement à la suite des présentations ministérielles liées à l'Examen stratégique et au Plan d'action pour la réduction du déficit du gouvernement. Pendant l'hiver 2012-2013, la Défense a eu recours aux services de la société d'experts-conseils McKinsey pour la conception d'un programme d'examen plus exhaustif afin de trouver des moyens de permettre à la Défense de réinvestir dans ses propres activités et d'atteindre les objectifs de la Stratégie de défense *Le Canada d'abord*. La société McKinsey a recensé 32 initiatives permettant de réaliser des économies annuelles de 750 millions à 1,2 milliard de dollars d'ici 2017-2018.
- Dans le cadre de la réalisation de ce programme d'examen exhaustif, l'équipe du renouvellement de la défense a continué de solliciter des conseils externes de la part du secteur privé. En plus d'un marché pluriannuel d'une valeur de 10 millions de dollars avec KPMG pour des services de gestion du changement lié à l'allègement du quartier général, à l'exécution de l'entretien et à la gestion du rendement, quatre cadres supérieurs de Canadian Tire, de Manulife Financial, de Bombardier et d'Air Canada échangent avec la Défense des pratiques exemplaires et des leçons retenues découlant de l'amélioration des processus administratifs à grande échelle.

ANALYSE

- Les principaux éléments du Projet de renouvellement de la défense consistent en un portefeuille de 24 initiatives liées au rendement et de 9 initiatives liées aux pratiques organisationnelles :
 - les initiatives de renouvellement de la défense liées au rendement ont été établies en 2013 pour réaliser des économies annuelles de 750 millions à 1,2 milliard de dollars d'ici 2017-2018; cette plage financière comprend l'occasion de réaffecter de 2 800 à 4 800 membres du personnel militaire et



civil vers des activités dont la priorité est supérieure. Ces initiatives touchent les principales activités des opérations et de l'entraînement, de la maintenance et du matériel, de la gestion de l'information-technologie de l'information, de l'infrastructure, du personnel militaire et des systèmes de gestion. Les sources de réinvestissement varieront d'une initiative à l'autre et pourraient reposer sur des économies monétaires réelles, l'accroissement de la productivité et l'évitement de coûts.

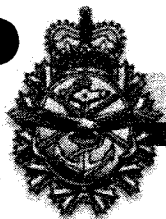
- **les initiatives de renouvellement de la défense liées aux pratiques organisationnelles** visent à renforcer la capacité de la Défense à mettre en œuvre, à adopter et à maintenir des améliorations sur le plan du rendement à long terme. Trois portefeuilles – Clarté stratégique, Exécution ordonnée des activités et Ouverture et confiance – ont été choisis par le groupe de concertation représentant l'Équipe de la Défense comme aspects pouvant être améliorés. Les activités entreprises comprennent l'examen et la simplification de nos documents et de nos structures de gouvernance; des améliorations à notre cadre de mesure du rendement; l'institutionnalisation des approbations électroniques au sein des processus administratifs du ministère de la Défense nationale (MDN) et des améliorations à nos pratiques liées à l'innovation de première ligne et au partage des connaissances.
- D'octobre 2013 à avril 2015, la Défense a recensé des possibilités de réinvestissement d'une valeur de 158 millions de dollars, comme des améliorations aux politiques et aux processus de gestion de la chaîne d'approvisionnement de la Défense, des modifications importantes à notre organisation, à nos politiques et à nos procédures de surveillance de l'infrastructure à l'échelle du Canada, et la simplification de la gestion des services de dépannage liés à la technologie de l'information à l'échelle du Ministère et des Forces armées canadiennes, au Canada et à l'étranger.
- Notamment, l'amélioration de la gestion des stocks a permis de réaliser des économies de 96 millions de dollars servant à acheter des pièces de rechange opérationnelles. Parallèlement, on a regroupé 24 services de dépannage de l'Atlantique au sein d'un seul centre, permettant la réaffectation du personnel à des tâches prioritaires. En outre, la réduction des coûts indirects et la hiérarchisation de la formation au sein des programmes des cadets et des rangers juniors ont permis à la Défense nationale de réaliser des économies d'environ six millions de dollars, somme réinvestie dans les uniformes d'instruction et les activités de conditionnement physique des cadets, dans plus de 700 collectivités à l'échelle du Canada.
- Dans le cadre de l'initiative d'allègement du quartier général, KPMG mènera une évaluation générale du Quartier général de la Défense nationale et mettra en œuvre un programme pilote au sein des organisations du chef du personnel militaire, du sous-ministre adjoint (Gestion de l'information) et du sous-ministre





adjoint (Matériels) afin de garantir la validité des solutions proposées. Les dirigeants de la Défense nationale auront un plein accès aux programmes pilotes qu'ils pourront gérer dans leur intégralité. Un rapport provisoire a été présenté en juin 2015, et il a été suivi d'un rapport final. À la suite de la validation et de l'acceptation de ces rapports par les dirigeants de la Défense nationale, des plans de mise en œuvre plus détaillés seront élaborés.

- Au fil de la progression de la mise en œuvre du renouvellement de la défense, la Défense nationale estime que les économies totales pourraient atteindre 250 millions de dollars en 2015-2016. Durant la présente année financière, le renouvellement de la défense est principalement axé sur la poursuite de l'élaboration d'un quartier général allégé et efficace sur le plan opérationnel, comme il est décrit précédemment.
- En outre, on mettra l'accent sur une nouvelle approche d'exécution de la maintenance au sein des trois éléments de la Défense qui permettra d'accroître la productivité et la disponibilité opérationnelle globale des forces, ainsi qu'un cadre de gestion du rendement exhaustif à l'échelle du Ministère visant à mieux harmoniser et appuyer le processus décisionnel de la haute direction. La prochaine étape sur le plan de l'exécution de la maintenance sera l'achèvement d'une étude détaillée au sein des bases à l'échelle du Canada dans le cadre de la préparation de la présentation du rapport final, en octobre 2016. Ce rapport présentera en détail les occasions d'améliorer les pratiques de maintenance à l'échelle des trois éléments afin d'accroître la disponibilité opérationnelle. En outre, on mènera une analyse détaillée des paramètres pertinents pour l'ensemble des initiatives du renouvellement de la défense, avec l'aide de KPMG. La prochaine étape permettra d'améliorer la collecte des paramètres figurant dans le cadre de gestion du rendement afin d'améliorer le processus décisionnel des dirigeants.
- Le renouvellement de la défense continuera de trouver des moyens de mieux mener les activités de la défense, de libérer des ressources pour les utiliser afin d'accroître les capacités et la disponibilité opérationnelles et de fournir les meilleures capacités militaires au meilleur rapport qualité-prix pour la population canadienne.





INTERVENANTS DE LA DÉFENSE

OBJET

- Faire un tour d'horizon des intervenants importants liés au ministère de la Défense nationale (MDN) et aux Forces armées canadiennes (FAC).

APERÇU

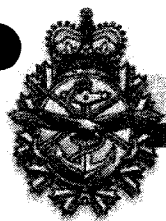
- Le portefeuille de la Défense nationale est complexe et d'une large portée. Il comprend de nombreux intervenants ayant de l'intérêt envers les activités du Ministère et des FAC. Parmi les intervenants les plus importants, mentionnons les suivants :
 - l'industrie canadienne de la défense;
 - des groupes d'intérêts;
 - des universités et des instituts voués à la défense;
 - des organismes sans but lucratif.

INDUSTRIE CANADIENNE DE LA DÉFENSE

- Les entreprises de défense canadiennes emploient plus de 90 000 travailleurs hautement qualifiés et génèrent des revenus d'environ 10 milliards de dollars par année. Elles sont fortement intégrées dans l'industrie américaine de la défense et environ 50 p. 100 de leurs revenus proviennent de l'exportation, majoritairement sur le marché des États-Unis. Les entreprises de défense canadiennes fournissent de tout, allant de la construction navale au soutien en service en appui aux aéronefs militaires et commerciaux, en passant par la fabrication complète de véhicules blindés destinés à des clients au pays et à l'étranger.
- Plus de 1 000 entreprises menant des activités dans le secteur de la défense et de la sécurité sont représentées par l'**Association des industries canadiennes de défense et de sécurité (AICDS)**. Le groupe défend les intérêts des entreprises membres et chaque année il tient à Ottawa le salon professionnel le plus important du Canada, CANSEC. L'**Association des industries aérospatiales du Canada (AIAC)** est une autre association au service de l'industrie qui défend les intérêts du secteur aérospatial canadien. Le groupe vise à aider l'industrie aérospatiale canadienne pour qu'elle demeure compétitive.

GROUPES D'INTÉRÊTS

Divers groupes font du lobbying et défendent de manière proactive les intérêts de certains intervenants de la défense. Voici quelques exemples clés :





- **Réserves 2000** est un groupe de défense qui fait la promotion d'un rôle accru des réservistes dans la défense du Canada. Il est dirigé par des colonels honoraires de partout au Canada et il reçoit du soutien de dirigeants communautaires, d'universitaires et de membres de la Réserve à la retraite.
- La Légion royale canadienne (**la Légion**) est un organisme non partisan qui fournit des services aux anciens combattants et aux membres de leur famille et qui défend les intérêts de ceux-ci, tant à l'échelle locale que nationale. La Légion gère le Fonds de fiducie du Coquelicot grâce à des fonds amassés par la vente d'épinglettes à l'effigie du coquelicot les semaines précédant le jour du Souvenir.
- Les Anciens combattants de l'armée, de la marine et des forces aériennes au Canada (**ANAVETS**) forment un organisme non partisan qui unifie les personnes ayant servi dans les forces armées ou dans tout autre force auxiliaire au Canada ou dans le Commonwealth britannique. Le groupe vise à accroître l'influence exercée par les anciens combattants sur la population.
- Des sociétés de conseils et des firmes de lobbyistes prédominantes possédant une expertise en matière de défense et de sécurité, comme **CFN Consultants** et **Hill & Knowlton**, emploient plusieurs militaires haut gradés des FAC aujourd'hui à la retraite et d'anciens fonctionnaires du MDN; elles représentent des entreprises clés du secteur de la défense et de la sécurité canadien et font du lobbyisme pour celles-ci.

UNIVERSITÉS ET INSTITUTS VOUÉS À LA DÉFENSE

- La **Conférence des associations de la défense (CAD)** et l'établissement connexe, l'**Institut de la Conférence des associations de la défense (ICAD)**, sont des organismes non partisans et sans but lucratif. La CAD est un groupe de promotion d'intérêts représentant plusieurs associations militaires professionnelles dans le but d'influer sur la sécurité du gouvernement et la politique de défense. L'ICAD encourage le débat public éclairé sur les questions liées à la sécurité nationale et à la défense et il tient chaque année la Conférence d'Ottawa sur la défense et la sécurité. La Conférence a lieu en février et le ministre de la Défense nationale est habituellement invité à prendre la parole.
- Le **Rideau Institute** est un organisme sans but lucratif dont les principales activités sont la recherche indépendante, la défense des intérêts et l'engagement social. Il vise à influer sur la politique étrangère et la politique de défense grâce à des analyses et à des commentaires. De plus, il fournit des services professionnels en matière de relations avec les médias, de mobilisation en ligne et de relations gouvernementales, surtout à des organismes sans but lucratif et à des organisations syndicales.
- Autrefois le Canadian Defence and Foreign Affairs Institute, l'**Institut canadien des affaires mondiales** est un institut de recherche non partisan et indépendant

SANS CLASSIFICATION



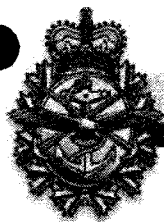


qui met l'accent sur la politique étrangère, la politique de défense et l'aide internationale du Canada. L'institut fournit des analyses en matière de politique afin d'aider à mieux comprendre les affaires internationales du Canada.

- Plusieurs **centres universitaires** du Canada mènent des recherches sur des enjeux liés à la défense. Entre autres exemples, mentionnons le Centre for Military and Strategic Studies de l'Université de Calgary, le Centre for Foreign Policy Studies de l'Université Dalhousie et la Chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques de l'Université du Québec à Montréal. Ici, dans la région de la capitale nationale, le Centre d'études en politique internationale de l'Université d'Ottawa est axé sur la sécurité internationale et la gouvernance.

ORGANISMES SANS BUT LUCRATIF

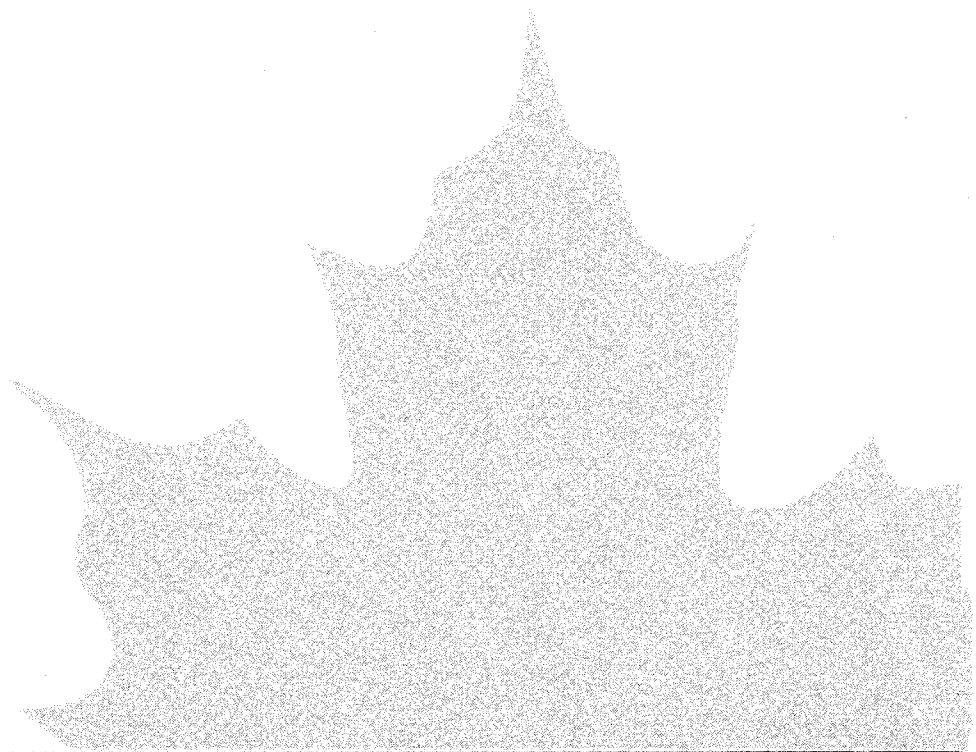
- La **Compagnie Canada** est une œuvre de bienfaisance non partisane qui jette un pont entre le monde des affaires, les dirigeants communautaires et les militaires canadiens. Son but est de s'assurer que les hommes et les femmes membres des FAC reçoivent l'aide, les soins et la reconnaissance qu'ils méritent. La Compagnie Canada aide les familles de soldats tombés au champ d'honneur en donnant des bourses, en aidant les membres des FAC à occuper un poste en dehors de l'armée et en élaborant des initiatives en matière d'éducation axées sur l'armée. De plus, le Programme du monument du véhicule blindé léger (VBL III) de la Compagnie Canada permet de remettre jusqu'à 250 maquettes de VBL grandeur nature à des communautés admissibles partout au Canada en reconnaissance du service et du sacrifice des FAC en Afghanistan.
- La **fondation La patrie gravée sur le cœur** est un organisme national voué aux collectes de fonds. Les fonds amassés servent à financer des programmes de santé mentale, de rééducation physique, d'aide aux familles et de transition pour les anciens combattants; de la recherche médicale ainsi que d'autres problématiques touchant les familles des militaires et les anciens combattants. Ils permettent aussi de tenir des expéditions annuelles réunissant des dirigeants d'entreprise et des soldats blessés dans des régions éloignées, comme l'Arctique et l'Antarctique, afin de bien mettre en évidence la persévérance des soldats et l'engagement continu à l'égard du service.
- **Wounded Warriors Canada** soutient les anciens combattants, les membres des FAC malades ou blessés, ainsi que les membres de leur famille. Par l'entremise d'une grande variété de programmes et de services nationaux, Wounded Warriors offre une gamme de soins axés sur la santé mentale et, plus particulièrement, sur l'état de stress post-traumatique.
- Le **Canadian Hero Fund** est une œuvre de bienfaisance consacrée au personnel militaire canadien et aux membres de leur famille et qui amasse des fonds par l'entremise de collectivités et de groupes populaires. Le principal projet consiste à





offrir des bourses postsecondaires aux enfants et aux conjoints de soldats canadiens tombés au champ d'honneur.

- Le **Forum d'Halifax sur la sécurité internationale** est un événement d'envergure internationale portant sur la sécurité et la défense qui se tient chaque année en novembre et qui réunit des ministres, de hauts fonctionnaires, des universitaires et des journalistes. L'événement est organisé par HISF Inc., une organisation non gouvernementale (ONG) basée à Washington D.C. Le gouvernement du Canada, par l'entremise du MDN et de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, finance le Forum depuis son inauguration en 2009. Dans le passé, le ministre de la Défense nationale a participé à l'événement, profitant de plusieurs occasions pour prendre la parole et assister à des réunions bilatérales connexes.





SANS CLASSIFICATION

PROCESSUS D'APPROBATION DE PROJET DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

OBJET

- À titre de plus vaste ministère fédéral, le ministère de la Défense nationale (MDN) gère un budget de plusieurs milliards de dollars pour acquérir et maintenir en puissance de l'équipement à l'intention des Forces armées canadiennes (FAC). Cet important investissement est nécessaire pour soutenir une force militaire moderne dotée du large éventail de capacités requises pour mener efficacement des opérations dans un environnement de sécurité en constante évolution.
- Afin d'être prêt à relever avec succès les défis du contexte opérationnel de l'avenir, le MDN a recours à la planification fondée sur les capacités pour analyser, évaluer et intégrer les exigences futures en matière de capacités.
- Dès qu'un écart de capacité ou un besoin militaire est cerné, le MDN, en partenariat avec d'autres ministères gouvernementaux, guide le projet dans le cadre du processus d'approbation.
- Le présent document offre un aperçu de ce processus complexe ainsi que des diverses étapes d'approbation de projet.

CONTEXTE

- Le système d'approvisionnement du gouvernement du Canada s'emploie à acquérir le meilleur équipement permettant aux FAC de remplir leurs missions, tout en optimisant les ressources et en tirant parti des investissements dans l'équipement militaire au profit de l'industrie et des travailleurs canadiens.
- **Rôles et responsabilités :** L'approvisionnement en matière de défense est un processus complexe auquel plusieurs ministères fédéraux participent, notamment Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC), Industrie Canada, le Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT) et le Bureau du Conseil privé (BCP). Chaque ministère est responsable de différents éléments du processus.
 - La *Loi sur la défense nationale* donne au ministre de la Défense nationale le pouvoir de définir le matériel dont les FAC ont besoin.
 - Le SCT joue un rôle central de surveillance et d'orientation dans le cadre des pratiques de gestion et des politiques d'approvisionnement pangouvernementales.



SANS CLASSIFICATION



SANS CLASSIFICATION

- La *Loi sur la production de défense* donne au ministre de TPSGC le pouvoir exclusif d'acheter ou d'acquérir d'une façon ou d'une autre du matériel de défense ainsi que de réaliser des projets de défense pour le MDN.
- Le BCP joue un rôle central de suivi et de coordination en ce qui a trait à la mise en œuvre des politiques ainsi que des stratégies d'approvisionnement et il offre des conseils au premier ministre à cet égard.
- Industrie Canada est chargé de coordonner et de gérer le programme des retombées industrielles et technologiques.
- **Planification fondée sur les capacités :** La première étape du processus consiste à comprendre le besoin. Pour ce faire, le MDN a recours à la planification fondée sur les capacités (PFC), un outil de planification stratégique systémique permettant d'examiner l'ensemble du portefeuille des capacités stratégiques des FAC, de définir les besoins futurs en fonction de tendances et d'évaluer les domaines de capacité qui pourraient être pris en considération aux fins d'investissement, de dessaisissement ou de maintien en puissance. Les domaines cernés aux fins d'investissement font ensuite l'objet d'une analyse rigoureuse, puis sont évalués en vue d'établir une liste d'options relatives aux capacités.
 - Ce processus fondé sur un cycle de trois ans permet aux FAC de disposer des outils nécessaires pour mener à bien l'orientation stratégique du gouvernement à long terme. Le processus mène à la création d'un guide des capacités des forces, qui précise l'orientation des chefs de service et des organisations de niveau 1 (N1) quant à la façon de constituer la Force de l'avenir. Le présent cycle triennal se terminera en 2016 avec la production du guide des capacités des forces.

PHASES DE PLANIFICATION ET D'ACQUISITION

- Lorsqu'un déficit capacitaire ou qu'un besoin militaire est cerné, les phases de planification et d'acquisition du projet commencent. Les deux phases sont divisées en cinq étapes : identification; analyse des options; définition; mise en œuvre; et clôture.
 - 1) **Étape d'identification :** À cette étape, une description formelle du déficit ou de l'insuffisance de capacité est préparée. Les solutions potentielles sont cernées en termes généraux, et une estimation approximative des coûts est établie. Puis, sous la direction du chef du développement des forces et en collaboration avec les FAC, cette description est présentée aux fins d'approbation au Conseil des capacités de défense (CCD), présidé par le vice-chef d'état-major de la défense, avant que puisse débuter la deuxième étape (l'analyse des options). Le CCD doit établir l'ordre



SANS CLASSIFICATION



SANS CLASSIFICATION

de priorité et d'exécution des demandes en immobilisations à long terme en fonction de la voie d'approvisionnement.

2) Analyse des options : À cette étape, les solutions potentielles cernées à l'étape précédente sont analysées plus à fond, et une estimation du coût total de l'option privilégiée est établie. Les organismes de gouvernance de la Stratégie d'approvisionnement en matière de défense, y compris la Commission d'examen indépendante, étudient le projet. Dans le cadre de la Stratégie d'approvisionnement en matière de défense, la Commission d'examen indépendante soutient l'évaluation des principaux projets de défense et offre des conseils au ministre de la Défense nationale, et ce, dans le but d'accroître la clarté initiale. Au besoin, à la fin de cette étape, le Ministère cherchera à obtenir une approbation de principe du Cabinet au moyen d'un mémoire, puis une approbation du projet et d'un pouvoir de dépenser auprès du Conseil du Trésor.

3) Définition : À cette étape, ce qu'il convient de faire pour combler une insuffisance a été défini, et il faut déterminer la façon de mettre en œuvre l'option privilégiée. Pour ce faire, une équipe spéciale de gestion du projet doit être mise sur pied, des estimations fondées du besoin, des coûts et du calendrier doivent être établies, et les risques doivent être cernés et atténués. À la fin de cette étape, le projet doit être approuvé par le Comité de gestion de projets de la Défense nationale, présidé par le vice-chef d'état-major de la défense, et, au besoin, il faut obtenir auprès du Conseil du Trésor l'approbation de le mettre en œuvre.

4) Mise en œuvre : Cette étape regroupe l'ensemble des activités de gestion et de surveillance d'un projet. Lorsque l'approbation de mettre en œuvre un projet a été obtenue, le MDN peut octroyer un contrat (par l'intermédiaire de TPSGC dans le cas des projets d'approvisionnement majeurs). Le MDN, TPSGC (qui est chargé de procéder aux appels d'offres et d'administrer les contrats), le Conseil du Trésor et Industrie Canada (qui coordonne et administre le programme des retombées industrielles et technologiques) collaborent en vue d'acquérir et d'obtenir l'équipement, l'infrastructure ou les services précisés à l'étape de la définition.

5) Clôture : Lorsque la capacité obtenue est pleinement opérationnelle, le projet prend fin et il s'agit alors de gérer la capacité. Une fois que les leçons retenues ont été saisies, l'autorité approbatrice du projet recevra un rapport final.

PROCHAINES ÉTAPES

- En vue de réaliser des économies quant aux projets d'approvisionnement en matière de défense et de maximiser les résultats, le MDN procède actuellement à un examen exhaustif du processus d'approbation de projet. Dans le cadre du renouvellement de la défense, le MDN mène un projet de refonte du processus d'approbation de projet visant à moderniser le processus décisionnel lié à l'équipement majeur en éliminant les étapes de faible valeur et en clarifiant les



SANS CLASSIFICATION



SANS CLASSIFICATION

politiques internes. L'objectif consiste à réduire de 50 % le temps nécessaire pour mener à bien la plupart des projets.

- De plus, dans le cadre de la Stratégie d'approvisionnement en matière de défense, TPSGC a récemment élevé le seuil au-delà duquel le MDN doit obtenir une autorisation de TPSGC pour acquérir des biens.

Cette initiative devrait permettre de minimiser le dédoublement des efforts et entraîner une diminution importante du délai de livraison des contrats de moins de (plus de de tous les contrats d'équipement de la Défense).

- Ces initiatives menées parallèlement à d'autres efforts de refonte du processus d'approvisionnement en cours amélioreront la capacité de la Défense nationale à offrir aux FAC l'équipement dont elles ont besoin pour remplir leurs missions.

SANS CLASSIFICATION



PROJETS D'APPROVISIONNEMENT PRINCIPAUX - MARITIME

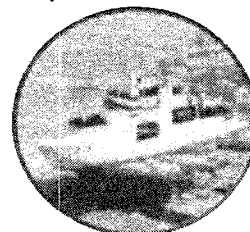
Stratégie nationale d'approvisionnement en matière de construction navale

Le 3 juin 2010, le gouvernement du Canada a annoncé la Stratégie nationale d'approvisionnement en matière de construction navale (SNACN). En vertu de cette Stratégie, le Canada a établi une relation stratégique avec deux chantiers navals canadiens pour la construction de grands navires. Sélectionnés par le biais d'un concours national ouvert et équitable, un ensemble de contrats pour les navires de combat a été attribué au chantier naval d'Irving à Halifax, et un ensemble de contrats pour les navires non destinés au combat a été attribué aux chantiers navals de Seaspan à Vancouver.

Le but de la SNACN est de créer un flux de travail stable à long terme dans l'industrie de la construction navale afin de maintenir un niveau d'emplois hautement spécialisés et une capacité industrielle pour les Canadiennes et Canadiens. La SNACN vise à répondre aux défis associés à la hausse des dépenses dépassant la capacité du système et à maintenir une main-d'œuvre bien formée au cours des années de ralentissement en fournissant un environnement prévisible et stable pour les dépenses du gouvernement grâce auquel les chantiers navals peuvent prendre des décisions éclairées. La décision du Canada de prendre un engagement à long terme visant à rétablir la capacité de construction navale stratégique est conforme à l'approche des principaux alliés.

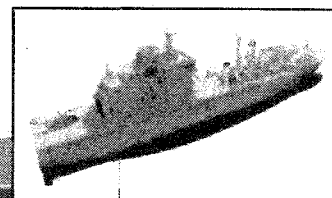
- **Le Projet de navires de patrouille extracôtiers et de l'Arctique (NPEA)**

livrera des navires capables d'opérations toute l'année dans des conditions de glace et en pleine mer. Le patrouilleur hauturier pour l'Arctique sera équipé de systèmes canons appropriés pour une utilisation dans des rôles constabulaires nationaux et de protection de la force, et sera conçu pour fonctionner efficacement dans des climats extrêmes. Le Projet de navires de patrouille extracôtiers et de l'Arctique comprend également des mises à niveau de l'infrastructure associées sur les deux côtes, la mise en place d'une installation d'accostage et de ravitaillement à Nanisivik, et le soutien logistique pour les navires.



Un contrat de construction navale de NPEA de 2,3 milliards \$ a été attribué à Irving Shipbuilding Inc. en décembre 2014. La pleine construction a commencé en septembre 2015 et la livraison du premier navire est prévue pour 2018. Ce travail a été mené en vertu de la Stratégie nationale d'approvisionnement en matière de construction navale (SNACN).

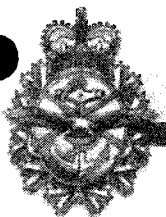
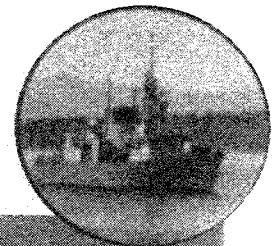
- **Le Projet de navire de soutien interarmées (NSI)** prévoit l'acquisition de deux nouveaux navires de soutien plus une option d'achat d'un troisième navire si les fonds nécessaires sont à notre disposition ou si des fonds supplémentaires sont





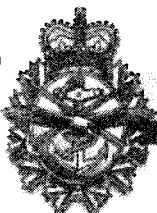
offerts. Le NSI sera en mesure de fournir un soutien en mer aux groupes opérationnels maritimes déployés et pourra exécuter certaines opérations de transport maritime limitées et offrir un soutien limité aux opérations au sol. Le budget du projet est de 2,3 milliards \$. La conception choisie était celle ayant le plus de valeur pour le Canada, car elle présentait la meilleure combinaison globale de la capacité, du niveau de risque et de confiance en matière de capacité financière. Vancouver Shipyards Co. Ltd construira le NSI en tant que composante de l'ensemble SNACN non destiné au combat, qui comprend également des navires pour la Garde côtière canadienne (GCC). Le NSI a été prévu comme troisième projet de construction du chantier naval, après les navires de la GCC. La livraison devrait commencer en 2019.

- **Pétrolier ravitailleur d'escadre intérimaire.** Les FAC se fient à la capacité fournie par les navires de soutien pour permettre des opérations globales soutenues grâce à la fourniture de carburant, de munitions, d'eau, de nourriture et de pièces de rechange aux navires individuels ou aux groupes opérationnels navals. Pour atténuer l'écart entre la récente et inattendue mise à la retraite des navires de ravitaillement précédents (NCSM Protecteur et Preserver) et l'arrivée du NSI, nous avons étudié la possibilité d'utiliser un pétrolier ravitailleur d'escadre intérimaire qui fournira un service de ravitaillement en mer à la Marine royale du Canada.
- **Le Projet de navire de combat canadien** permettra de reconstituer la flotte de combat de surface du Canada par le remplacement de trois destroyers de la classe Iroquois et de douze frégates de la classe Halifax, ainsi que la prestation du soutien logistique intégré requis aux navires et à l'infrastructure physique. C'est l'élément le plus complexe de la SNACN. La flotte de combat de surface est essentielle à la capacité des FAC à contrôler et défendre les approches maritimes du Canada, défendre l'Amérique du Nord, respecter les engagements de l'alliance et mener une vaste gamme d'opérations internationales, de l'intervention en cas de catastrophe à des opérations de combat de haute intensité. Le projet en est actuellement à sa phase de définition. Au fur et à mesure que cette phase progresse, des décisions devront être prises sur la taille de la flotte, le budget et le calendrier des approvisionnements. Il est prévu que le premier navire sera livré en
ceux-ci ayant une durée de vie de
- **Le Projet de prolongation de la vie de l'équipement des frégates (FELEX),** le programme de modernisation de la classe *Halifax*, vise les améliorations de demi-vie de la flotte de 12 frégates de la classe *Halifax* du Canada, y compris un nouveau système de gestion de combat, une nouvelle capacité de radar, un nouveau système de guerre électronique et des technologies de communication améliorées. Ces améliorations permettront aux navires de relever de nouveaux défis, comme ceux liés





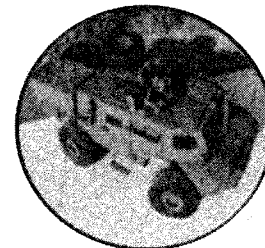
aux menaces plus petites, rapides et furtives, qui sont apparues depuis que les frégates sont entrées en service dans les années 1990. À l'heure actuelle, les travaux de radoub des 12 navires sont soit terminés ou en cours, et le dernier navire a été mis en radoub de demi-vie au début de juillet 2015. Les six premiers navires ont mené des essais de recette provisoires et sont disponibles pour les opérations de la Marine royale du Canada, et le NCSM Fredericton est le premier navire modernisé à être déployé à l'étranger. Le programme de modernisation de la classe *Halifax* sera terminé à temps et sans dépassement budgétaire en 2019.



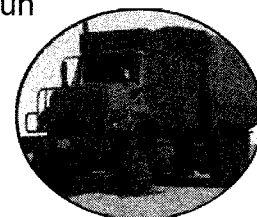


PROJETS D'APPROVISIONNEMENT PRINCIPAUX — TERRESTRE

- Le **Projet de véhicule de patrouille blindé tactique (VPBT)** fournira à l'Armée canadienne un véhicule de combat à roues qui s'acquittera d'un large éventail de tâches sur le champ de bataille, notamment en matière de reconnaissance, de surveillance, de sécurité, de commandement et de contrôle, ainsi que de transport de marchandises et de personnel par véhicule blindé. Ce véhicule permettra un haut degré de mobilité tactique et de capacité de survie de l'équipage. La portée du projet comprend l'achat initial de 500 VPBT et une option d'achat d'un maximum de 100 véhicules supplémentaires. Le projet comprend également un soutien logistique intégré (p. ex., la formation, les pièces de rechange), les munitions et l'infrastructure physique. Ce projet est actuellement en phase de mise en œuvre, et le programme de qualification, incluant les essais de fiabilité, est en cours. Le VBTP a réussi les essais de certification rigoureux dans le cadre du processus d'approvisionnement,



- Le **Projet de Système de véhicules de soutien moyen (SVSM)** fournira un soutien logistique sur le terrain, afin d'assurer la disponibilité du personnel, de l'équipement et des fournitures où ils sont le plus requis. Il consiste de quatre activités d'approvisionnement distinctes : Phase 1 — Camions militarisés en vente sur le marché; Phase 2 — Abris de base; Phase 3 — Mise en lots des abris de base; et Phase 4 — Camions de modèle militaire réglementaire. Tous les véhicules commerciaux ont été livrés. 994 abris et 457 lots d'abris sont livrés. La livraison des 1 500 véhicules de modèle militaire réglementaire est prévue pour 2017. Le besoin en camions de modèle militaire réglementaire inclut également les remorques et les systèmes de protection blindée, ainsi que le soutien logistique intégré, le soutien en service à long terme et l'infrastructure physique. Le budget du projet est de _____ et la livraison du premier camion de modèle militaire réglementaire est prévue à la mi-2017.



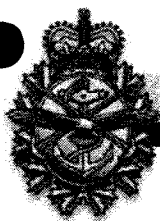
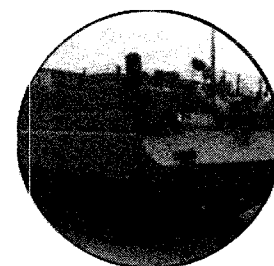
- Le **Projet de modernisation du véhicule blindé léger (MOD VBL)** améliorera considérablement la mobilité, la protection et la puissance de feu du véhicule blindé léger III, et permettra que cette flotte continue d'être l'épine dorsale de la capacité de véhicule de combat de l'armée. Ce projet tire parti de la technologie actuelle et nouvelle pour apporter ces améliorations au parc de véhicules blindés légers III et prolonger sa durée de vie utile jusqu'en 2035. Le projet permettra de moderniser 550 véhicules blindés légers III, avec une





option de contrat de modernisation pour 80 véhicules supplémentaires. General Dynamics Land Systems – Canada détient la propriété intellectuelle pour le véhicule blindé léger III et a été engagé pour effectuer les mises à niveau. Les travaux se dérouleront à London, en Ontario, et à Edmonton, en Alberta. Le budget du projet est de 1,3 milliard \$ et la livraison a commencé en décembre 2012. Le projet est actuellement en phase de mise en œuvre avec plus de 250 véhicules livrés. On prévoit que la production continuera jusqu'en mai 2018.

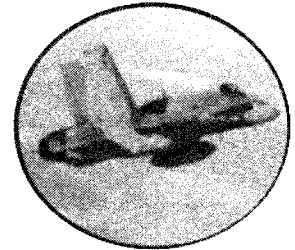
- Le **Projet de remplacement des chars (PRC)** remplace la flotte vieillissante de chars Leopard 1 C2 du Canada. Le projet a livré 82 chars Leopard 2 et 8 véhicules blindés de dépannage. En outre, le projet fournit actuellement des mises à niveau du système de visée et du système de navigation des chars Leopard 2. La livraison des autres éléments de soutien logistique est prévue en 2016. Le budget du projet est de 650 millions \$ et la livraison a commencé en 2007.
- Le **Projet d'amélioration de la mobilité des forces (AMF)** fera l'acquisition de 18 engins blindés du génie modernes, fortement protégés de type Leopard 2, de 4 véhicules blindés de dépannage et d'appareils de mobilité tactique pour les chars de combat principal Leopard 2. La Phase 2 fera l'acquisition des appareils de mobilité tactique. Le budget du projet est de 350 millions \$ et la livraison du premier engin blindé du génie est prévue en octobre 2015.





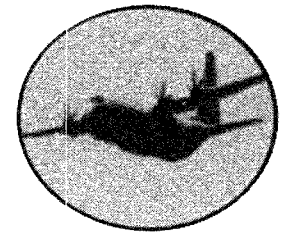
PROJETS D'APPROVISIONNEMENT PRINCIPAUX - AÉRIEN

- Le **Projet de capacité des futurs chasseurs (PCFC)** vise à remplacer la flotte de CF-18 afin de maintenir une capacité de combat piloté nécessaire à la défense du Canada et de l'Amérique du Nord, et pour les opérations expéditionnaires des Forces armées canadiennes. Au printemps 2012, le vérificateur général a publié un rapport avec des recommandations pour le remplacement de la flotte. En réponse, le gouvernement du Canada a annoncé un plan en sept points, qui comprenait une évaluation de tous les avions de chasse disponibles. L'Aviation royale canadienne a terminé son évaluation, laquelle a été examinée par un panel d'examineurs indépendants.

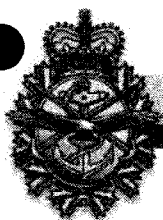


Pour que le Canada conserve une capacité d'avions de chasse au cours d'une transition vers une nouvelle flotte, la Défense nationale prolonge l'espérance de vie des 77 CF-18 opérationnels jusqu'en 2025.

- Le **Projet de capacité de transport aérien – tactique (CTA-T)** a acquis 17 nouveaux avions de transport CC130J pour remplacer la flotte d'Hercules CC130E/H vieillissants des Forces armées canadiennes (FAC). Un contrat a été attribué en décembre 2007 à Lockheed Martin et comprenait un contrat de soutien en service, de nouvelles infrastructures et un programme de formation incluant des simulateurs pour la formation des équipages et des techniciens d'aéronefs. Tous les 17 aéronefs ont été livrés entre juin 2010 et mai 2012. Les négociations pour le renouvellement de la phase initiale de soutien en service du contrat ont commencé et une date de renouvellement devra être déterminée avant juin 2016. Le budget d'acquisition du projet est de 3,1 milliards \$, et le projet sera terminé à temps et sans dépassement budgétaire.

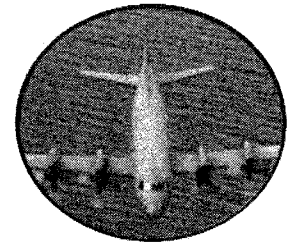


- Le **Projet des hélicoptères maritimes (PHM)** vise à remplacer les CH124 Sea King par un parc de 28 nouveaux hélicoptères maritimes entièrement équipés, y compris le soutien en service et la modification des navires de la classe *Halifax* pour répondre aux besoins des nouveaux hélicoptères. Sikorsky a remporté le contrat avec son CH-148 Cyclone. On pourra ainsi remédier les lacunes opérationnelles des hélicoptères actuels, éliminer les difficultés de soutien des hélicoptères plus anciens et constituer un parc d'hélicoptères polyvalents suffisant pour continuer d'exécuter les opérations pendant une grande partie du XXI^e siècle. La livraison du 1^{er} bloc d'hélicoptères maritimes a commencé en 2015, et la livraison du 2^e bloc d'hélicoptères débutera en 2018. Le budget du projet pour toutes les activités d'acquisition est de 3,2 milliards \$, dont 1,9 milliard \$ est attribué pour l'achat des hélicoptères. Le contrat de soutien en service est en vigueur jusqu'en 2038 et représente 5,7 milliards \$.

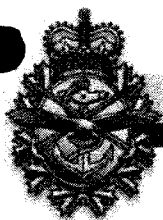




- Le **Projet de modernisation progressive de l'Aurora (PMPA)**, d'une valeur de 1,7 milliard \$, permettra de moderniser les aéronefs de surveillance et de transport CP140 Aurora grâce à la modernisation des communications par satellite, le partage de données et la défense de ces aéronefs. En conjonction avec le Projet de prolongation de la durée de vie de la structure de l'Aurora, d'une valeur de 500 millions \$, cela prolongera également la durée de vie utile de 14 des aéronefs jusqu'à leur retraite prévue en 2030. Deux avions modernisés ont été déployés par l'Aviation royale du Canada afin de mener des missions de surveillance au-dessus de l'Irak dans le cadre de l'Opération Impact.
- Le **Projet conjoint de Système interarmées de surveillance et d'acquisition d'objectifs au moyen de véhicules aériens sans pilote (JUSTAS)** fera l'acquisition de systèmes d'aéronef sans pilote à grande autonomie pour effectuer des opérations de renseignement, de surveillance et de reconnaissance. Ce projet mettra l'accent sur la défense du territoire canadien, y compris l'Arctique et les approches maritimes, et donnera aux forces déployées des capacités de surveillance, de reconnaissance et de frappe de précision. Le projet JUSTAS étudie un certain nombre d'options afin d'offrir ces capacités.
- Le **Projet de remplacement d'aéronefs de recherche et sauvetage à voilure fixe (ARSVF)** remplacera le CC115 Buffalo et le Hercules CC130H actuellement utilisés pour la recherche et le sauvetage. Le remplacement de ces aéronefs permettra d'améliorer les lacunes actuelles en matière des capacités tout en éliminant les difficultés inhérentes à la durabilité et l'abordabilité des vieux aéronefs. Une stratégie d'approvisionnement concurrentiel basée sur les capacités, pour laquelle l'industrie proposera le nombre et le type d'aéronef, ainsi que l'endroit où sera basé l'aéronef (3 à 5 bases sont permises), afin de répondre aux résultats de recherche et de sauvetage est en vigueur. Le budget total du projet qui a été établi en 2011 est de



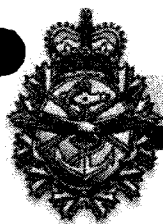
On s'attend à ce que ce contrat soit attribué en 2016 et à ce que





GRANDS PROJETS D'APPROVISIONNEMENT – AUTRE

- Le projet d'**équipement du Régiment d'opérations spéciales du Canada**, dont le coût est évalué à 126 millions de dollars, fournira la profondeur, la souplesse et le maintien en puissance nécessaires au Régiment d'opérations spéciales pour soutenir les forces opérationnelles d'opérations spéciales déployées. Le projet permettra l'acquisition de stocks d'armes et de munitions spécialisées, de vêtements et d'équipement de protection, de véhicules, et de systèmes de communications. Actuellement à la phase de mise en œuvre, ce projet devrait être achevé en 2016.
- Le projet d'**accroissement des capacités de la Deuxième Force opérationnelle interarmées** permettra de s'assurer que les capacités de lutte contre le terrorisme des Forces armées canadiennes sont élargies afin de répondre aux besoins du gouvernement du Canada. Ce projet permettra l'acquisition de stocks d'armes et de munitions spécialisées, de vêtements et d'équipement de protection, de véhicules, et de systèmes de communications. Le projet est actuellement à la phase de mise en œuvre et son coût est évalué à 79 millions de dollars.
- Le projet **Polar Epsilon 2 (capacité de surveillance et de reconnaissance basées dans l'espace)** permettra d'améliorer les capacités du gouvernement du Canada en matière de surveillance et de reconnaissance constantes basées dans l'espace, ainsi qu'une connaissance accrue des activités sur l'ensemble du territoire canadien et de ses approches. À l'aide des satellites de la mission de la Constellation RADARSAT, ce projet permettra une connaissance de la situation en temps quasi réel. Actuellement à la phase de définition, le coût de ce projet est évalué à 129 millions de dollars.
- Le projet **Mercury Global en télécommunications par satellites – Segment de Terre** permettra d'acquérir l'infrastructure requise pour accéder au système américain de communications par satellite à large bande. Le projet fournira un système de communications par satellite militaire à large bande, sécuritaire et quasi planétaire aux Forces armées canadiennes pour le commandement et le contrôle des commandants et des forces du Canada en déploiement ainsi que l'interopérabilité avec certains de nos principaux alliés, y compris les États-Unis, l'Australie, le Danemark, les Pays-Bas, le Luxembourg, la Belgique et la Nouvelle-Zélande. Le coût de ce projet est évalué à 452 millions de dollars. Deux appels d'intérêt ont été affichés jusqu'à présent, et une demande de propositions est prévue pour l'automne 2015.





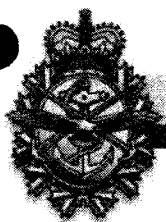
LE RAPPORT DESCHAMPS SUR L'INCONDUITE SEXUELLE DANS LES FORCES ARMÉES CANADIENNES

ENJEU

- Décrire la réponse aux recommandations présentées dans le rapport de la responsable de l'examen externe sur l'inconduite sexuelle et le harcèlement sexuel dans les Forces armées canadiennes (FAC).

CONTEXTE

- En avril 2014, à la suite de nombreux reportages dans les médias sur l'inconduite sexuelle dans les FAC et d'un examen interne, le chef d'état-major de la défense (CEMD) a ordonné la tenue d'un examen externe indépendant sur la question de l'inconduite sexuelle et du harcèlement sexuel dans les FAC. Madame Marie Deschamps, une ancienne juge de la Cour suprême du Canada, a entrepris l'examen en juin 2014, et elle y a mis la dernière main en mars 2015.
- Le 25 février 2015, en prévision de la publication du rapport par Mme Deschamps, le CEMD a dirigé la création de l'équipe d'intervention stratégique des FAC sur l'inconduite sexuelle (EISF-IS). L'équipe a eu pour mandat de concevoir une stratégie et un plan d'action visant à donner suite aux recommandations du rapport à venir, et de trouver et diriger les mesures et les initiatives nécessaires pour aborder le problème du comportement sexuel inapproprié dans les FAC.
- Le 27 mars 2015, Madame Deschamps a présenté au CEMD son rapport sur l'inconduite sexuelle et le harcèlement sexuel dans les FAC. Le rapport indiquait qu'un comportement sexuel inapproprié constitue un problème grave et réel dans les FAC et proposait dix recommandations axées sur un changement de la culture institutionnelle et une sensibilisation accrue, de l'aide pour les victimes, une responsabilisation plus grande et des politiques claires, ainsi qu'une facilitation des rapports sur les incidents.
- Le 30 avril 2015, le rapport a été publié avec le plan d'action des FAC pour donner suite aux dix recommandations du rapport. Toutes les recommandations ont été acceptées sans condition ou en principe. Le 14 août 2015, les recommandations ont donné lieu à la promulgation de l'ordre d'opération du nouveau CEMD, soit l'opération HONOUR, qui décrit ainsi sa mission : « Éliminer les comportements sexuels néfastes et inappropriés dans les FAC ».
- Une recommandation clé portait sur la création d'un Centre d'intervention sur l'inconduite sexuelle (CIIS) indépendant à l'extérieur de la chaîne de commandement pour offrir du soutien, des conseils, de l'information et des

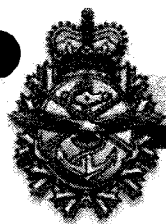




orientations aux membres des FAC visés par des comportements sexuels néfastes et inappropriés. Le CIIS a été créé le 1^{er} septembre 2015. Le CIIS ouvre une première porte aux membres des FAC qui veulent avoir accès à une aide aux victimes en toute confidentialité, sans enclencher automatiquement une enquête officielle. Les victimes ont ainsi la perception de la confidentialité et de l'impartialité du processus. Le CIIS offre aux membres des FAC le soutien initial de conseillers professionnels et expérimentés, au moyen du téléphone ou du courriel. En plus d'écouter et d'offrir un soutien affectif, les responsables du Centre aiguilleront ceux et celles qui veulent avoir accès aux ressources existantes et aux mécanismes de présentation de plaintes. Par ailleurs, le CIIS facilite le soutien continu grâce à des fournisseurs de service interne et externe.

ANALYSE

- Le plan d'action des FAC inclut quatre domaines d'intérêt stratégique : comprendre, réagir, soutenir et prévenir.
- Pour mieux comprendre les enjeux liés au comportement sexuel inapproprié, les FAC s'efforceront de nouer des liens avec les intervenants, de demander l'avis d'experts et de concevoir un cadre de présentation des rapports pour éclairer les décisions de la direction. À cette fin, l'équipe de commandement poursuivra les visites et les séances de discussion ouverte dans les bases et les escadres qui ont commencé avec succès au printemps 2015. Les visites se poursuivront à l'automne 2015, et pendant l'hiver 2016. De plus, l'EISF-IS, avec l'appui du personnel de Recherche et développement pour la défense Canada, prépare un sondage sur le harcèlement sexuel et l'agression sexuelle qui sera distribué à l'hiver 2016. Le sondage fera prendre conscience de l'incidence de l'agression sexuelle et du harcèlement sexuel au sein des FAC et éclairera les FAC sur les besoins des personnes qui ont été victimes d'une inconduite sexuelle.
- Les FAC déploient aussi plus d'efforts pour répondre aux incidents relatifs à un comportement sexuel inapproprié avec rapidité, efficacité et en toute impartialité. Le CIIS est devenu opérationnel le 15 septembre 2015. Le CIIS poursuit ses opérations à l'extérieur de la chaîne de commandement des FAC, il fait partie du ministère de la Défense nationale et relève directement du sous-ministre. Le mandat du rapport Deschamps excluait les questions ayant trait au système de justice militaire, mais le juge-avocat général (JAG) a déclaré dans son Rapport annuel 2014-2015, qui a été présenté au Parlement le 22 juillet 2015, qu'il s'engage à examiner attentivement les conclusions et les recommandations du rapport qui portent sur le système de justice militaire. Le Cabinet du JAG collaborera avec l'EISF-IS pour veiller à ce que tous les changements aux lois, aux politiques et aux pratiques liées à la justice militaire soient conformes aux approches adoptées par cette équipe.





- En outre, les FAC s'efforcent d'offrir un soutien plus adéquat aux victimes d'un comportement sexuel inapproprié avec efficacité et sensibilité. À cette fin, la capacité du CIIS évoluera au cours des 18 prochains mois, parce que celui-ci projette d'atteindre sa pleine capacité opérationnelle à l'été 2017. Le Ministère sera tenu d'arrêter le mandat, la gouvernance et l'emplacement définitifs du Centre au cours des mois à venir. De plus, les FAC continuent de préparer la stratégie par l'intermédiaire de l'EISF-IS, dans le but d'éliminer les comportements sexuels inappropriés et de provoquer des changements dans la culture, au moyen de l'opération HONOUR et de l'engagement de toute la direction des FAC, et par l'entremise de politiques et de définitions révisées, de programmes d'éducation et de formation, d'un programme de prévention et d'une capacité d'évaluation du programme complet.
- Pour le moment, des accords sur les niveaux de service seront préparés avec des partenaires clés pour offrir du soutien additionnel, et des rapports limités ou sans restriction seront accessibles. On se penche aussi sur la création d'un groupe de soutien social par les pairs à l'image de modèles existants. Par ailleurs, une série d'affiches, de cartes et de dépliants seront préparés et présentés dans des secteurs désignés, à l'automne 2015, pour informer les membres des FAC des services dont ils peuvent se prévaloir pour faire face à un comportement sexuel inapproprié et prendre des mesures appropriées.
- Enfin, les FAC favorisent encore une culture de dignité et de respect ancrée dans les normes de conduite les plus élevées pour tous les membres des FAC afin de continuer à lutter contre les comportements sexuels inappropriés. À cette fin, l'EISF-IS a entrepris un examen de la formation et des politiques actuelles, et l'équipe préparera des programmes de formation et d'éducation qui devront être entrepris en novembre 2015. Une carte petit format est en préparation pour être distribuée à tous les membres des FAC. On y explique ce qu'est un comportement approprié ou non, et les responsabilités connexes de la direction et des pairs. Les FAC ont l'intention de mettre en place un programme de prévention exhaustif d'ici l'été 2018.
- En s'inspirant de l'orientation fournie dans le cadre de l'opération HONOUR et de la création du CIIS, la Défense nationale continuera de prendre des mesures pour résoudre le problème du comportement sexuel inapproprié dans les FAC, conformément aux quatre niveaux d'effort stratégiques. Le plan d'action portera sur les autres recommandations du rapport Deschamps d'ici septembre 2016.





MALADES ET BLESSÉS

OBJET

- Faire un tour d'horizon des soins que les Forces armées canadiennes (FAC) prodiguent aux militaires malades ou blessés.

CONTEXTE

- Les conditions prévalant durant le service militaire sont souvent très exigeantes physiquement et psychologiquement, et elles peuvent être extrêmement dangereuses. De fait, les lésions corporelles et les dommages psychologiques ne sont pas rares.
- Le système de soins de santé intégrés des FAC offre les meilleurs soins possible aux effectifs malades ou blessés. Il est fondé sur les trois étapes que doivent franchir les militaires malades ou blessés : le rétablissement, la réadaptation et la réintégration au moment du retour en service militaire ou de la transition à la vie civile, le cas échéant.
- Cette démarche requiert l'intégration des services liés au système de soins de santé fournis aux militaires au Système de soutien administratif militaire dans le ministère de la Défense nationale (MDN) et les FAC, et la coordination de ceux-ci, ainsi qu'une coordination étroite avec Anciens Combattants Canada (ACC).

ANALYSE

- Rétablissement. Lorsqu'un militaire est blessé dans un théâtre d'opérations, les secouristes lui prodiguent des soins immédiats et ce dernier est transporté vers un établissement qui offre les soins requis. Il peut s'agir d'un établissement militaire ou civil. Une fois que l'état de santé du patient s'est suffisamment stabilisé, il est transféré vers un centre d'expertise choisi en fonction de ses blessures.
- Durant la période de traitement en cours de rétablissement, soit après que la maladie ou la blessure soit survenue, les membres des FAC reçoivent les soins médicaux et le soutien requis leur permettant de retrouver leur capacité fonctionnelle dans les divers aspects de la vie, tant sur le plan professionnel que social ou par rapport à leur mobilité.
- Réadaptation. La réadaptation est un processus actif visant à aider le patient à regagner le plus d'autonomie possible. Elle peut prendre plusieurs formes : physique, psychologique ou professionnelle. La nature évolutive des blessures et des maladies et le nombre croissant de membres des FAC blessés ou malades par suite de la cadence élevée et des opérations à haut risque ont entraîné une intensification des services de réadaptation dans les FAC.

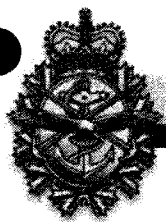
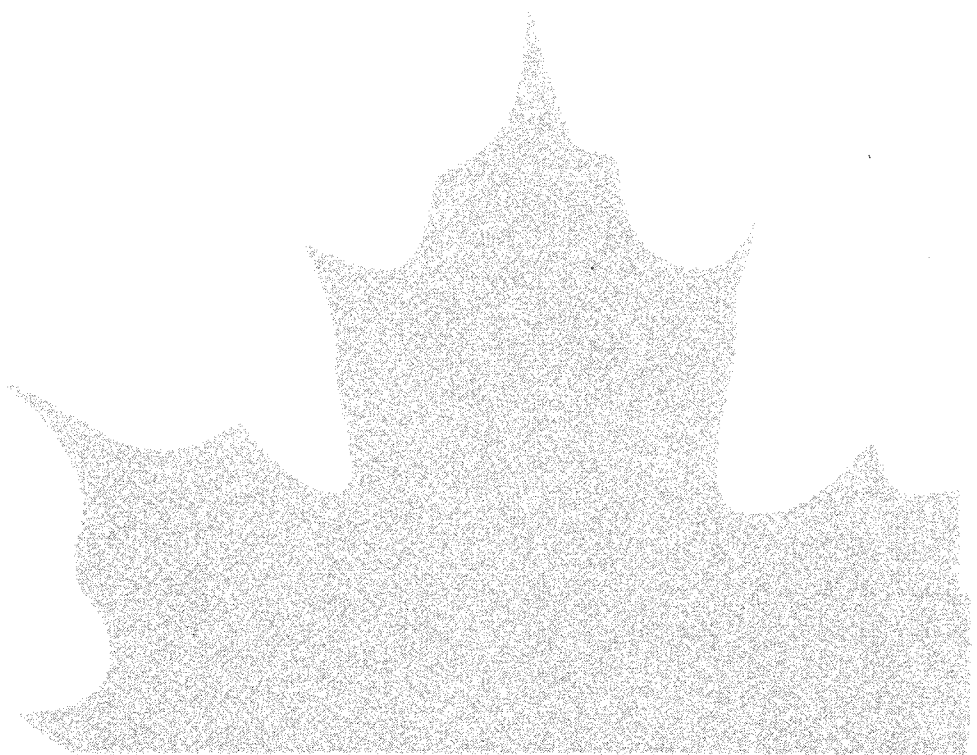


- Il existe une grande variété de programmes sous-jacents au processus de réadaptation, comme le programme de retour au travail, les soins de santé mentale et physique prolongés et le soutien par les pairs, tant pour les militaires en service actif souffrant de problèmes de santé mentale que pour leur famille, par l'entremise du Programme Soutien social; blessures de stress opérationnel (SSBSO).
- Les personnes souffrant de lésions corporelles ou de problèmes de santé mentale ayant fait l'objet d'une déclaration par un médecin militaire des FAC selon laquelle leurs blessures les empêchent de retourner à leur fonction habituelle pour plus de six mois sont affectées à l'Unité interarmées de soutien du personnel (UISP) et au réseau connexe de 24 Centres intégrés de soutien du personnel (CISP) répartis dans tout le Canada. Les Centres fournissent des interventions individuelles et du soutien aux malades et aux blessés ainsi qu'aux membres de leur famille, de même qu'aux familles des soldats tombés au champ d'honneur. L'UISP et les Centres connexes assurent aux personnes un accès de première qualité, uniforme et normalisé aux prestations, aux programmes et aux services offerts aux familles, en permettant aux militaires malades ou blessés et aux membres de leur famille de se concentrer sur la réadaptation et la réintégration. Ils travaillent de façon concertée avec des partenaires communs, dont ACC, les officiers de liaison avec les familles (OL OLF) du Centre de ressources pour les familles des militaires (CRFM), le personnel affecté à la réadaptation professionnelle du Régime d'assurance-revenu militaire (RARM) et d'autres partenaires des bases et des escadres.
- Réintégration ou transition. Les membres des FAC enrôlés dans la Force régulière ou la Première réserve doivent, en tout temps et peu importe les circonstances, être capables de contribuer aux fonctions opérationnelles au service de la nation et être prêts à y contribuer. Ce principe est connu comme l'universalité du service. S'ils ne respectent pas les normes liées à l'universalité du service, ou s'ils ne veulent pas accepter une mutation vers un autre groupe professionnel, ils peuvent rester membres des FAC pendant au plus trois ans, pendant qu'ils se préparent à une transition vers la vie civile.
- Les FAC, en coordination avec ACC, ont élaboré un cadre de gestion et de transition qui comprend un processus cohérent, intégré et de plus en plus uniforme pour les membres des FAC qui se rétablissent à la suite d'une maladie ou d'une blessure en vue de préparer les militaires à une carrière et à la vie civiles. Les FAC et ACC travaillent en étroite collaboration pour que la transition du service militaire se fasse aussi harmonieusement que possible. Par l'entremise des CISP, le processus s'amorce jusqu'à six mois avant la libération du militaire par les FAC. ACC et les FAC travaillent tous deux à des initiatives visant à uniformiser et à harmoniser les programmes, les prestations et les services.





- Les FAC mettent une vaste gamme de programmes à la disposition des personnes qui font la transition vers la vie civile et qui sont sous les soins d'ACC. Entre autres, mentionnons le perfectionnement des études, le Programme de réadaptation professionnelle du RARM, les prestations d'invalidité de longue durée du RARM, les modifications apportées au domicile et au véhicule, les ateliers sur le Service de préparation à une seconde carrière, ainsi qu'une grande variété de possibilités d'emploi dans le secteur privé, de même que la priorité d'embauche dans la fonction publique.
- Les FAC sont déterminées à prendre soin des nôtres et à veiller à ce que les personnes les plus vulnérables reçoivent les meilleurs soins et services de soutien possibles et disponibles.





FORCES ARMÉES CANADIENNES - TRANSITION À LA VIE CIVILE

QUESTION

- Fournir un aperçu des programmes et des services offerts aux membres des Forces armées canadiennes (FAC) effectuant la transition à la vie civile.

CONTEXTE

- Les membres des FAC quittent les forces armées pour différentes raisons, y compris pour retourner aux études et commencer une nouvelle carrière; pour occuper un poste civil à temps plein ou pour prendre leur retraite. Certains partent aussi pour des raisons médicales. La transition à la vie civile peut être difficile, peu importe la raison du départ.
- Les FAC ont mis sur pied des programmes et services conçus pour faciliter cette transition. Certains sont offerts à tous ceux qui quittent les FAC, mais beaucoup de programmes et de services sont destinés aux militaires dont le départ est pour des raisons médicales. Ces derniers ont une double transition à faire; ils doivent d'abord passer à la vie civile, puis effectuer la transition vers les services d'Anciens Combattants Canada (ACC) pour recevoir des avantages et des soins.
- En collaboration avec Anciens Combattants Canada et d'autres partenaires, les Forces armées canadiennes offrent aux militaires malades ou blessés un éventail de programmes gérés par ACC et conçus pour faciliter la transition vers la vie civile. Ces programmes ont pour but de s'assurer que cette transition et le recours aux soins offerts par ACC se déroulent aussi harmonieusement que possible.

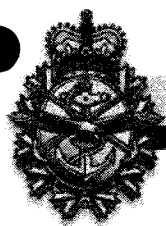
DISCUSSION

- Coordonnant ses activités avec ACC, le ministère de la Défense nationale (MDN) tente de s'assurer qu'il n'y a pas de lacunes en matière de services et de soutien lorsqu'un membre fait la transition vers les services d'ACC. Des efforts sont d'ailleurs actuellement déployés pour faciliter davantage l'accès aux prestations d'ACC, soit pour que les membres y aient accès dès leur libération. Pour appuyer ces démarches, des employés d'ACC sont intégrés au MDN afin d'aider à déterminer l'admissibilité des membres aux prestations avant leur libération. En outre, le MDN travaille à l'embauche de personnel supplémentaire pour aider à préparer les dossiers médicaux devant être transférés à ACC.
- Le MDN et ACC donnent aussi suite au rapport publié en 2014 par le Comité permanent des anciens combattants de la Chambre des communes, un document qui a soulevé des incohérences entre leurs programmes de soutien du revenu et de réadaptation professionnelles. Le MDN et ACC ont accepté de faire une évaluation indépendante de ces programmes.





- Bien que le but des FAC soit d'aider les membres malades ou blessés à reprendre un service actif, ceux qui ne satisfont pas aux normes opérationnelles minimales relatives à l'universalité du service doivent être libérés. Pour ces derniers, les FAC ont mis sur pied des programmes conçus spécifiquement afin de bien les préparer en vue d'une vie civile.
- Voici des programmes et services auxquels ont accès les membres qui quittent les FAC pour des raisons médicales :
 - Un appui financier est offert par l'intermédiaire du Régime d'assurance-revenu militaire qui veille à ce que le revenu d'un militaire qui quitte les FAC représente au moins 75 % de son salaire avant libération. Cet avantage est offert pendant au moins deux ans et jusqu'à l'âge de 65 ans pour ceux atteints d'invalidité totale.
 - Le Programme de réadaptation professionnelle est offert à ceux qui quittent les FAC pour des raisons médicales pendant un maximum de six mois avant la date d'entrée en vigueur de leur libération. Ce programme est conçu pour donner aux membres la formation dont ils ont besoin pour miser sur leurs compétences militaires afin de se trouver un emploi civil.
 - La *Loi sur l'emploi dans la fonction publique* a récemment été modifiée pour s'assurer que le personnel qui quitte les FAC pour des raisons médicales ait accès en priorité aux emplois de la fonction publique.
- Le MDN travaille aussi avec des organismes partenaires pour aider tous les membres en transition à trouver un emploi civil, et ce, grâce à divers programmes comme ceux qui sont ci-dessous.
 - Service de préparation à une seconde carrière (SPSC). Le SPSC offre des conseils sur la transition et la planification financière, des mesures de préparation en vue d'un emploi civil ainsi que des ateliers axés sur les compétences et des outils d'évaluation ayant pour but d'aider les militaires à se trouver un emploi civil.
 - Programme d'aide à la transition de carrière (Programme PAT). Géré par La Compagnie Canada, une œuvre de bienfaisance ayant comme but de tisser des liens entre les dirigeants militaires et ceux du monde des affaires, le Programme PAT est un service en ligne qui propose une liste croissante d'employeurs intéressés par l'embauche d'ancien personnel militaire. Le site propose aussi des programmes d'éducation et des possibilités d'emploi qui mettront à profit les compétences acquises dans le cadre d'une carrière militaire.





LA FORCE DE RÉSERVE

OBJET

- Fournir un aperçu de la Force de réserve, sa structure, ses rôles, ses responsabilités et ses principales priorités.

CONTEXTE

- La Force de réserve renforce et soutient la Force régulière pour l'ensemble des missions et des tâches des Forces armées canadiennes (FAC) et elle assure le leadership des programmes des Cadets du Canada et des Rangers juniors canadiens destinés aux jeunes. Les réservistes ont une longue et riche tradition de service au Canada et ils sont étroitement liés aux communautés et aux citoyens canadiens.
- Les réservistes peuvent servir dans différentes capacités les FAC.
 - Le service à temps partiel, connu comme le service de classe A, comprend principalement les réservistes qui ont un emploi civil, ou qui sont étudiants, et qui s'entraînent à temps partiel le soir et les fins de semaine.
 - Les réservistes occupent un poste de classe B lorsqu'ils sont employés à temps plein pour une durée déterminée (instruction et service pendant plus de 14 jours consécutifs jusqu'à un maximum de trois ans).
 - Les réservistes en service de classe A et B sont rémunérés à un taux égal à 85 % du salaire de la Force régulière.
 - Lorsqu'ils sont appelés à être envoyés en renfort pour des opérations de la Force régulière, les réservistes sont employés en service de classe C, ce qui leur permet d'avoir le même salaire et les mêmes avantages sociaux que leurs homologues de la Force régulière.
- La Force de réserve comporte quatre sous-éléments : la Première réserve, les Rangers canadiens, le Service d'administration et d'instruction des organisations de cadets (SAIOC) et la Réserve supplémentaire.
 - La Première réserve est l'élément de la réserve qui se rapproche le plus de la Force régulière en ce qui concerne les exigences relatives à l'instruction et à la disponibilité opérationnelle et elle participe aux opérations nationales et internationales. Son effectif confirmé s'élève à 28 500 et comprend la Réserve navale, la Réserve de l'Armée de terre, la Réserve aérienne, la Réserve du juge-avocat général, la Réserve de la force d'opérations spéciales et la Réserve du Commandement du personnel militaire, parmi laquelle on compte la Réserve des Services de santé et du personnel supplémentaire et le Cadre de la Première réserve du QGDN. La Réserve de classe B compte 4 500 postes permanents à temps plein qui servent à maintenir en puissance la





Force de réserve à temps partiel de même que l'ensemble des FAC selon le mandat de l'institution.

- Les Rangers canadiens, avec un effectif de 5 000 membres, assurent une présence militaire dans les régions septentrionales, côtières et isolées du Canada qui ne peuvent pas être servies de façon pratique ou économique par d'autres éléments des FAC. Ils relèvent du commandant de l'Armée canadienne et sont employés dans le cadre de l'instruction, d'opérations et d'exercices nationaux.
- L'effectif du SAIOC s'élève à 8 000 membres qui supervisent, gèrent, et entraînent des cadets âgés de 12 à 18 ans. Leur entraînement et leur emploi sont propres au programme des cadets et ils ne sont pas employés dans une capacité opérationnelle.
- La Réserve supplémentaire se compose d'anciens membres de la Force régulière et de la Force de réserve qui figurent sur une liste, ce qui simplifie leur retour au service. Les membres ne sont pas obligés de participer à l'instruction ou aux tâches militaires à moins d'être tenus de le faire par décret en conseil. La liste de la Réserve supplémentaire compte actuellement 15 000 membres; ces derniers peuvent rester dans la Force supplémentaire durant cinq ans après quoi, ils sont libérés.

ANALYSE

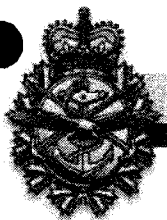
- Au cours des dernières années, le public, les parlementaires et les médias ont démontré un intérêt et un soutien considérables pour la Force de réserve, et particulièrement pour la Première réserve. Le Sénat, l'Ombudsman du ministère de la Défense nationale et des Forces canadiennes, et le vérificateur général du Canada ont tous publié des études sur la Force de réserve depuis 2011.
- Le maintien d'une Force de réserve professionnelle à temps partiel est essentiel à l'efficacité opérationnelle des FAC, car il permet d'avoir la capacité d'augmenter certaines capacités et de répondre aux besoins le cas échéant. L'augmentation et le maintien en puissance des opérations planifiées est un rôle qui convient particulièrement à la Réserve, comme on l'a démontré en Afghanistan, ainsi que dans les opérations de sécurité nationale en appui aux événements d'importance comme les réunions du G8 en 2010 à Toronto et à Huntsville, et les Jeux olympiques à Vancouver en 2010.
- Il peut s'avérer difficile pour de nombreux réservistes de trouver un équilibre entre les engagements civils et personnels et le besoin de participer à l'entraînement nécessaire afin de maintenir leurs compétences et de monter en grade. Il s'ensuit un niveau considérable d'attrition au cours des quatre premières années de service des réservistes. Des efforts sont déployés par les FAC afin de mieux





synchroniser la disponibilité des réservistes avec les occasions d'instruction et de service.

- En reconnaissance du rôle important que joue la Première réserve, un certain nombre d'initiatives ont déjà été lancées pour aider les réservistes à équilibrer les demandes de la vie civile et des engagements personnels avec leur carrière militaire. Ceci comprend les mesures législatives d'appui des employeurs, les récompenses et marques de reconnaissance destinées aux employeurs, et l'aide aux réservistes pour appuyer leur capacité à s'absenter de leur emploi civil lorsqu'ils sont appelés à participer à des missions des FAC.
- Les FAC élaborent actuellement un certain nombre d'initiatives pour renforcer la Première réserve, et leurs mises en œuvre sont prévues entre 2016 et 2019. Notamment :
 - L'effectif moyen rémunéré de la Première réserve s'élèvera jusqu'à un maximum de 28 500, renforçant ainsi le rôle important qu'elle joue dans l'augmentation de la Force régulière.
 - Les délais d'attente du recrutement seront réduits, et le processus de recrutement deviendra plus simple.
 - Les FAC augmenteront les occasions de leadership et de perfectionnement professionnel offertes aux réservistes, et continueront d'offrir des occasions de formation et d'études.
 - La Défense nationale terminera un examen approfondi des régimes de rémunération et d'avantages sociaux afin de s'assurer que les réservistes reçoivent un salaire qui correspond à leur service.
 - Les FAC augmenteront les fonctions de devoir public de la Première réserve en augmentant l'effectif des deux régiments de garde qui appuient habituellement la Garde de cérémonie. La croissance de ces deux unités spécialisées permettra d'avoir une capacité professionnelle toute l'année sur une base à temps partiel.





Annexe A – Instantané de l'effectif moyen rémunéré de la réserve

Effectif de la Première réserve (en août 2015)	
Réserve navale	2 746
Réserve de l'Armée de terre	15 270
Réserve aérienne	1 848
Autre	1 682

Autres éléments de la Force de réserve (en août 2015)	
Réserve supplémentaire	15 586
Service d'administration et d'instruction de l'organisation des cadets (SAIOC)	8 083
Rangers canadiens	5 282

**Annexe B – CONSEIL DE LIAISON DES FORCES CANADIENNES –
MEMBRES DU CONSEIL NATIONAL (en date du 15 septembre 2015)**

Le Conseil de liaison des Forces canadiennes (CLFC) est un organisme bénévole de dirigeants d'entreprises et de cadres d'établissements d'enseignement provenant de l'ensemble du Canada qui se consacre à la promotion de la Première réserve en mettant en valeur dans les milieux de travail civils les avantages de l'instruction et de l'expérience acquises dans la Force de réserve. Il offre également du soutien aux réservistes et aux unités de réserve pour les questions qui ont trait à l'appui fourni par les employeurs. Plus précisément, le Conseil encourage les employeurs et les établissements d'enseignement civils à accorder des congés sans pénalité aux réservistes, afin de leur permettre de participer à des missions, à des activités ou à des cours militaires.

Le président national du CLFC est un bénévole civil nommé par le ministre de la Défense nationale. Il est responsable devant le Ministre de la réalisation du mandat du Conseil. Il est appuyé par un vice-président national, dix présidents provinciaux, un président territorial, lesquels ont tous des conseils provinciaux et territoriaux, représentant un nombre total de plus de cent dirigeants d'entreprises et cadres d'établissements d'enseignement bénévoles à l'échelle du pays. Le Conseil dispose de l'appui d'un réseau de militaires des services extérieurs affectés partout au Canada, et son administration générale est assurée par un secrétariat situé à Ottawa, travaillant sous la direction du Chef – Réserves et cadets.

Présidents nationaux

Scott Shepherd	Président national	Fondateur et PDG de NORTHSTAR Trade Finance Inc.
Ayre Miller	Vice-président national	Éditeur émérite du quotidien The Telegram (St. John's), président de Mansbord Inc. et directeur de Other Ocean Interactive Inc.
Dale Hedges	Consultant stratégique	Directeur, Western Management Consultant
Keith Hillier	Relations extérieures	SMA sortant (Prestation des services et commémoration), ministère des Anciens Combattants

Présidents provinciaux

Kevin McLeod	Président (T.N.-O.)	Directeur de la division des routes et des activités maritimes, ministère des Transports des Territoires du NordOuest
Lyall Knott	Président (C.-B.)	Associé principal, Clarke Wilson LLP
Gary Agnew	Président (Alberta)	Intervenant principal en RH, Cenera HR Advisory
Vaugh Solomon-Schofeld	Présidente (Saskatchewan)	Lieutenante-gouverneure de la Saskatchewan



Barry Rempel	Président (Manitoba)	Président et DG, Administration aéroportuaire de Winnipeg Inc.
Paul Hindo	Président (Ontario)	Nautical Lands Group, ancien directeur général principal et vice-président principal de Cushman et Wakefield Lepage, gestionnaire de la Division Investissements commerciaux de Royal Lepage
Jean Fournier	Président (Québec)	Avocat
John Young	Président (N.-É.)	Associé directeur, Boyne Clarke LLP
Bill Mahoney	Président (T.-N.-L.)	Président et propriétaire, Regal Realty Ltd., The Murray Premises Hotel Inc., Community Properties Inc. et St-Johns Executive Suites
Peter MacDonald	Président (Î.-P.-É.)	Président et DG de quatre concessions d'automobiles
Peter MacDougall	Président (N.-B.)	VP délégué des RH et du développement organisationnel, Université du Nouveau-Brunswick
<u>Membres provinciaux</u>		
Territoires du Nord – 6 membres		
Colombie-Britannique – 20 membres		
Alberta – 7 membres		
Saskatchewan – 17 membres		
Manitoba – 9 membres		
Ontario – 16 membres		
Québec – 7 membres		
Nouveau-Brunswick – 2 membres		
Nouvelle-Écosse – 16 membres		
Île du Prince-Édouard – 3 membres		
Terre-Neuve-et-Labrador – 6 membres		
Total des membres du CLFC – 115 membres		





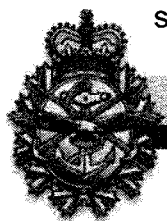
PROGRAMMES DES CADETS ET DES RANGERS JUNIORS CANADIENS

QUESTION

- Fournir un aperçu des programmes des cadets et des Rangers juniors canadiens.

CONTEXTE

- Le ministère de la Défense nationale (MDN) et les Forces armées canadiennes (FAC) sont responsables de deux programmes nationaux pour les jeunes : le Programme des cadets (Cadets de la Marine, Cadets de l'Armée et Cadets de l'Air) et le Programme des Rangers juniors canadiens (RJC). Ces programmes offrent un éventail de possibilités à l'échelle locale, nationale et internationale à des jeunes de 12 à 18 ans qui obtiendront ainsi des compétences professionnelles et des aptitudes de vie d'une valeur inestimable et qui les aideront à devenir des membres actifs et responsables de leur communauté.
- Le Programme des cadets comprend environ 53 000 cadets de la Marine, de l'Armée et de l'Air répartis dans 1 116 corps et escadrons au sein de plus de 700 collectivités canadiennes.
- Les FAC et le MDN, de concert avec leurs partenaires civils et avec la Ligue navale du Canada, la Ligue des cadets de l'Armée du Canada et la Ligue des cadets de l'Air du Canada, se partagent la responsabilité du Programme des cadets. Ils appuient ce programme en contribuant, entre autres, à ses activités de promotion, en attirant des instructeurs et des cadets, et en fournissant des fonds supplémentaires pour les activités locales organisées en plus des principales activités du programme.
- Le Programme des Rangers juniors canadiens comprend 4 500 RJC répartis au sein de 139 patrouilles dont plusieurs sont dans des endroits nordiques éloignés et isolés. Ce programme offre aux jeunes l'occasion de prendre part à des activités liées à leur collectivité et à leur culture, en plus d'encourager le leadership, l'adoption d'un mode de vie sain et la confiance en soi.
- Le financement pour l'exercice 2015-2016 est d'environ 193 millions de dollars pour le Programme des cadets et d'environ 13 millions pour le Programme des Rangers juniors canadiens. Ces montants comprennent des subventions de près de 1,4 million de dollars pour les trois ligues ainsi que 2 millions de dollars de dépenses en capital pour le Programme des cadets.
- La prestation de ces deux programmes se fait au niveau communautaire, de septembre à juin, et ils offrent une gamme d'activités les soirs de semaine et

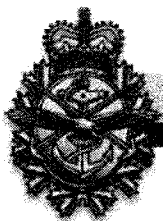




certaines fins de semaine. Pendant l'été, un éventail de cours de niveau avancé, d'activités de formation et d'échanges sont offerts.

DISCUSSION

- En octobre 2013, le gouvernement a lancé l'initiative de renouvellement des programmes des cadets et des Rangers juniors canadiens, dans le cadre de l'initiative de renouvellement de la Défense dont la portée est plus étendue. L'initiative vise à améliorer la prestation des programmes, à réduire les coûts indirects, à réinvestir les ressources dans des programmes communautaires, à accroître le nombre de cadets (70 000 participants) et de RJC (153 patrouilles), à assurer la durabilité et à établir les priorités. Elle vise également à attirer un plus large éventail de jeunes et à offrir les programmes dans un plus grand nombre de quartiers et de collectivités.
- Pendant les deux premières années de l'initiative de renouvellement, on a réalisé des économies de 11,9 millions de dollars et au cours des trois prochains exercices financiers, on prévoit des économies supplémentaires de 6,4 à 8 millions de dollars. Ces économies servent directement aux divers domaines d'activités de l'initiative de renouvellement des programmes des cadets et des Rangers juniors canadiens.
- Depuis avril 2015, les programmes pour les jeunes sont commandés par le Groupe de soutien national aux Cadets et aux Rangers juniors canadiens. Cette nouvelle formation assure le commandement intégral de cinq unités régionales de soutien aux cadets et marque le passage de l'ancien modèle opérationnel complexe et décentralisé au nouveau modèle de commandement et de contrôle centralisé. La restructuration est une étape importante qui permettra une organisation axée davantage sur la prestation des programmes des cadets et des Rangers juniors canadiens.
- L'initiative de renouvellement présente une occasion unique de confirmer ce qui fonctionne bien tout en s'attaquant aux points à améliorer. Elle veille aussi à ce que les programmes des cadets et des Rangers juniors canadiens restent pertinents et durables pendant longtemps et à ce qu'ils continuent d'offrir aux jeunes Canadiens la chance de faire l'expérience d'un large éventail d'activités des FAC, d'activités de leadership, et d'aventures, en plus de leur offrir l'occasion d'acquérir de précieuses compétences de vie.





COLLÈGE MILITAIRE ROYAL (CMR) DE SAINT-JEAN

OBJET

- Faire un tour d'horizon du statut d'université du Collège militaire royal (CMR) de Saint-Jean.

CONTEXTE

- Le Collège militaire royal de Saint-Jean (CMR) ouvre ses portes en 1952. Il s'agit alors du seul établissement militaire à offrir des cours en français aux élèves-officiers canadiens. En 1985, le CMR se voit octroyer le droit de décerner des diplômes universitaires. Toutefois, le CMR est fermé en 1995 dans le cadre d'un exercice étendu de rationalisation et de réduction des coûts. Le Royal Roads Military College, situé en Colombie-Britannique, est aussi fermé la même année.
- L'établissement rouvre ses portes en 2008 en tant que CMR St-Jean, et son mandat consiste à assurer une transition harmonieuse entre l'école secondaire et l'université en offrant des programmes de niveau collégial et des cours universitaires de première année en Sciences et en Sciences sociales à une cohorte d'environ 200 élèves-officiers.

ANALYSE

- Récemment, le Conseil des gouverneurs du CMR Saint-Jean a rédigé une proposition recommandant que le CMR Saint-Jean reprenne son statut d'université à charte. Dans la proposition, on précise que si l'on modifie le statut du CMR Saint-Jean, cela pourrait favoriser le recrutement de Canadiens francophones dans les rangs des Forces armées canadiennes (FAC), plus particulièrement auprès de candidats officiers subalternes. L'augmentation du taux de recrutement chez les francophones pourrait éliminer les pénuries d'officiers francophones, ceux-ci étant actuellement en deçà des pourcentages de la population nationale. Cela pourrait aussi accroître le bilinguisme au sein du corps des officiers des FAC en étendant les programmes de formation bilingue. Enfin, cela pourrait optimiser l'utilisation des deux collèges militaires – St-Jean et Kingston – de façon à favoriser l'atteinte des objectifs liés au recrutement et à l'instruction des FAC. La proposition est actuellement à l'étude.
- À l'heure actuelle, le CMR St-Jean offre des cours de niveau collégial et certains cours de niveau universitaire afin de préparer les cadets à fréquenter le Collège militaire royal du Canada (CMRC) à Kingston. Essentiellement, le collège est un établissement offrant l'année préparatoire en vue du programme universitaire de première année. Les cadets qui restent au CMR St-Jean pour une seconde année suivent des cours de niveau universitaire avant de fréquenter le CMRC où ils obtiennent leur diplôme. Le CMRC est actuellement le seul établissement militaire canadien autorisé à décerner des diplômes.





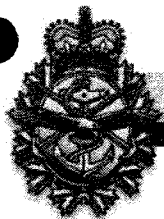
INFRASTRUCTURE DE LA DÉFENSE

QUESTION

- Le ministère de la Défense nationale (MDN) administre un portefeuille immobilier d'une valeur de 26 milliards de dollars, soit le plus important de la fonction publique.
- Outre les biens immobiliers, la gestion de l'infrastructure de la Défense comprend aussi la collaboration avec des groupes autochtones, la durabilité environnementale et les travaux de construction.
- L'infrastructure de la Défense est vieillissante et n'a pas été conçue pour répondre aux besoins opérationnels actuels. Le MDN investit toutefois dans l'amélioration de cette infrastructure et centralise la gestion des biens immobiliers pour attribuer plus efficacement les ressources et mieux soutenir les besoins opérationnels des Forces armées canadiennes (FAC).

CONTEXTE

- **Biens immobiliers.** Pour appuyer les FAC et respecter la *Loi sur les immeubles fédéraux et les biens réels fédéraux*, le MDN administre le plus gros portefeuille de biens immobiliers du gouvernement fédéral. Celui-ci comprend plus de 21 000 bâtiments, 2,2 hectares de terres (quatre fois la superficie de l'Île-du-Prince-Édouard) et 15 600 autres types de propriétés, y compris des jetées, des pistes, des secteurs d'entraînement et des routes. La valeur de remplacement de ce portefeuille est évaluée à 26 milliards de dollars.
- Le portefeuille immobilier comprend aussi 12 500 unités de logement pour le personnel militaire. C'est l'Agence de logement des Forces canadiennes (ALFC) qui gère ces logements au nom du MDN et l'ALFC est chargée d'entretenir et d'allouer ces unités dans plus de 30 endroits au Canada.
- **Consultation des groupes autochtones.** Le MDN participe, selon les besoins, au processus fédéral de négociation des traités et mène activement des consultations avec différents groupes autochtones. En collaboration avec Affaires autochtones et Développement du Nord Canada (AADNC) ainsi qu'avec des partenaires municipaux et provinciaux, le MDN travaille aussi étroitement avec des groupes autochtones dans le cadre de l'assainissement et de la rétrocession de terres qui ont été touchées par les activités militaires.
- **Durabilité environnementale.** Le MDN s'efforce de voir à la durabilité environnementale en réglant les problèmes environnementaux passés (comme il a



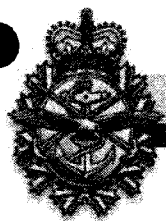


été démontré par le travail de restauration des stations du réseau d'alerte avancé) et continue de cibler les occasions de maintenir la santé future de l'environnement comme, notamment, la mise au point de plans de gestion de la durabilité des champs de tir et des secteurs d'entraînement.

- La Stratégie environnementale de la Défense (SED) tient compte des activités de l'équipe de la Défense pour lesquelles des aspects environnementaux doivent être gérés ainsi que des questions environnementales émergentes qui pourraient avoir une incidence sur la Défense. La SED comprend des activités appuyant l'avancement du programme environnemental du gouvernement du Canada, comme la contribution du MDN au Plan d'action pour les sites contaminés fédéraux.
- **Travaux de construction.** Le MDN administre un programme annuel de grands projets d'une valeur approximative de 650 millions de dollars et voit simultanément à la progression des étapes d'analyse des options, de définition et de mise en œuvre de plus de 100 projets. Le Ministère déploie des efforts pour simplifier le processus d'approbation et de réalisation des projets de construction et il a stabilisé le financement d'une année à l'autre pour réduire le fardeau administratif et accélérer la réalisation des projets. Il examine aussi différentes mesures de remplacement, comme les partenariats public-privé, les marchés de rendement énergétique et d'autres pratiques exemplaires, dans le but de diminuer les coûts et de transférer les risques tout en appuyant de façon soutenue les exigences opérationnelles militaires.

DISCUSSION

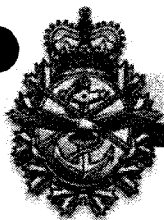
- Plus de la moitié de l'infrastructure du MDN a plus de 50 ans et celle-ci n'a pas été conçue pour satisfaire aux besoins opérationnels actuels. Ainsi, la majorité de l'infrastructure du Ministère est vieillissante, en piètre état, et nécessite de grands travaux de réfection. Le MDN fait d'importants investissements pour réparer et moderniser les installations des FAC. En 2014, le Programme d'investissements fédéraux dans l'infrastructure a accordé au Ministère 452 millions de dollars sur deux ans pour 92 projets. De ces fonds, 102,75 millions serviront au cours des deux prochaines années à améliorer la qualité et la disponibilité des unités de logement de 10 endroits. Dans un autre cas, plus de 30 millions de dollars ont été alloués à la 19^e Escadre Comox pour la réalisation de huit projets distincts dans les deux prochaines années. Ces projets aideront les FAC à satisfaire aux exigences opérationnelles et ils appuieront la création d'emplois ainsi que l'économie locale des endroits où ils sont mis en œuvre.
- Le MDN transforme et centralise la gestion des biens immobiliers pour octroyer plus efficacement les ressources et mieux soutenir les exigences opérationnelles des FAC. Historiquement, les biens immobiliers du MDN étaient gérés par neuf





organismes différents qui appuyaient leurs mandats respectifs. Conformément à l'orientation du gouvernement qui centralise la gestion des biens immobiliers pour en faire la responsabilité d'un seul organisme d'ici le 1^{er} avril 2016, le MDN est en cours de centralisation de l'administration du portefeuille immobilier qui relèvera d'un seul responsable, le sous-ministre adjoint (Infrastructure et environnement).

- La centralisation du portefeuille immobilier avec un budget annuel de 1,5 milliard de dollars et l'aide de près de 4 000 civils du MDN et membres des FAC représente une occasion sans précédent de transformer la façon de satisfaire aux exigences en matière de biens immobiliers ainsi que la gestion des ressources connexes en accordant stratégiquement les ressources, en normalisant les services et en rationalisant les avoirs pour soutenir les exigences opérationnelles des FAC. Dans le cadre de ce processus, le MDN élabore un Plan directeur d'aménagement des biens immobiliers et cible les occasions de consolidation, de dessaisissement, de destruction et d'aliénation des biens.





PROJET DE DÉMÉNAGEMENT DU COMMANDEMENT DES FORCES D'OPÉRATIONS SPÉCIALES DU CANADA (COMFOSCAN)

APERÇU

- Présenter un aperçu du déménagement de la Force opérationnelle interarmées 2 à Trenton, y compris les échéances et les coûts prévus.

CONTEXTE

- Partie intégrante du COMFOSCAN, la Force opérationnelle interarmées 2 (FOI 2) est l'unité principale de lutte contre le terrorisme et d'opérations spéciales des Forces armées canadiennes. La FOI 2 dispose d'une capacité d'intervention consacrée à la lutte contre le terrorisme à l'échelle nationale. De plus, elle travaille avec ses homologues des opérations spéciales des États-Unis à l'appui de la défense de l'Amérique du Nord et participe aux opérations internationales.
- La FOI 2 est basée en ce moment au Centre d'entraînement de Dwyer Hill (CEDH), qui est situé près de la ville de Richmond dans la région de la capitale nationale. Afin d'orienter la prise de décisions à long terme concernant l'infrastructure, des analyses permettant de déterminer les meilleures options de soutien pour la FOI 2 ont été menées de 2004 à 2006. Les résultats ont indiqué qu'il serait préférable de changer d'installations.
- On a examiné de nombreux sites qui auraient pu répondre aux besoins opérationnels de la FOI 2, et on a décidé que Trenton était l'option privilégiée.

ANALYSE

- En 2007, le gouvernement du Canada a demandé que l'on acquière une propriété contiguë à la Base des Forces canadiennes d'une superficie pouvant atteindre 400 hectares afin d'y bâtir des installations spécialisées sécurisées qui hébergeraient la FOI 2. À ces fins, un projet a été lancé en 2007, et 382 millions de dollars ont été alloués au départ à ce déménagement. Selon les plans préliminaires, la date d'occupation était prévue pour avril 2011. Or, l'acquisition des terres par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC), par achat et expropriation, a été conclue en décembre 2013.
- Au cours des six ans qu'a pris l'acquisition de la propriété, la portée du projet s'est élargie en fonction de l'évolution des capacités de la FOI 2, qui fut motivée par les leçons retenues au cours d'une décennie d'opérations de déploiement. En outre, le modèle d'emploi de la force du COMFOSCAN comprend désormais l'emploi de personnel et de ressources provenant de multiples unités pour constituer des Forces opérationnelles d'opérations spéciales. Tout cela a créé le besoin d'une surface plus grande pouvant contenir les installations appropriées pour





l'entraînement et l'entreposage d'équipement à disponibilité opérationnelle très élevée à l'appui des multiples missions que la FOI 2 peut être appelée à accomplir.

PROCHAINES ÉTAPES

- En ce moment, la livraison du projet est prévue pour 2022. Le projet en est à l'étape de la conception initiale, ce qui comprend l'élaboration des plans d'étage préliminaires. Ce processus a commencé en mars 2015 et il devrait terminer en décembre 2015. On s'attend à ce qu'il précise les coûts du projet.
- En même temps, le vice-chef d'état-major de la défense a demandé qu'on réalise une analyse parallèle visant à valider les exigences minimales du projet et à atténuer les coûts.

